



A gauche, des soldats kurdes près de Mossoul (Irak), appuyés par l'aviation américaine, le 16 août. A droite, Gaza, le même jour.

Du bombardement de Gaza à la nouvelle guerre d'Irak, une même soumission du gouvernement français aux besoins de l'impérialisme américain

Laurent Fabius : « Nous livrons des armes sophistiquées aux combattants »

Marc Gauquelin

Les « négociations » engagées sous l'égide de l'Égypte, au Caire, entre les délégations israélienne et palestinienne illustrent l'impasse politique totale dans laquelle s'est enfoncé le gouvernement israélien et dans laquelle il a entraîné son puissant protecteur américain.

En engageant toute sa puissance de feu contre la population palestinienne de Gaza, Netanyahu a fait le « pas de trop ». Il a non seulement ressoudé le peuple palestinien autour de sa résistance, condamnant à terme la solution des deux États, mais il a, répétons-le, provoqué la colère des peuples du monde contre l'État d'Israël et contre son protecteur américain.

C'est pour tenter d'enrayer ce processus qui menace « l'ordre » mondial dans son ensemble que Barack Obama — qui n'a pas cessé une minute de soutenir financièrement et d'armer l'État d'Israël — a fait pression sur Netanyahu pour que l'armée israélienne ne « finisse pas le travail » en exterminant jusqu'au dernier survivant de la bande de Gaza, et qu'une trêve soit conclue pour « ouvrir des négociations » sous le patronage de l'autre allié des États-Unis dans la région : le maréchal-président égyptien al-Sissi.

Mais voilà, jusqu'au sein du cabinet israélien, on se plaint de ne pas être informé par Netanyahu du contenu des discussions. A l'annonce de la prolongation de la trêve jusqu'au mardi 19 août à minuit, les « ultras » accusent ce dernier de capituler...

Tentative de sortir l'État d'Israël de la nasse

Le Figaro (18 août), informé aux meilleures sources, tente de résumer pour ses lecteurs la manière avec laquelle les défenseurs les plus sérieux de « l'ordre » impérialiste mondial tentent de sortir l'État d'Israël de l'étau qui se referme sur lui, entraînant les États-Unis dans son sillage.

« Entre Israël et le Hamas, écrit-il, un accord de cessez-le-feu permanent paraît de plus en plus relever du mirage (...). Pour Amos Yadlin, ancien chef des renseignements militaires et directeur de l'Institut d'études sur la sécurité nationale, le recours aux Nations unies est préférable. "Si le Hamas obtient la moindre satisfaction au Caire, la population palestinienne conclura que les partisans d'un accord de paix, qui condamnent le terrorisme, tel Mahmoud Abbas (le président palestinien), n'obtiennent rien en négociant avec Israël, alors que ceux, comme le Hamas, qui tirent des roquettes, creusent des tunnels pour infiltrer des commandos en Israël se trouvent récompensés", explique ce général de réserve. Une analyse que partage de plus en plus de ministres israéliens. » Et *Le Figaro* de conclure : « Faute d'arrangement, les commentateurs israéliens prévoient le vote d'une résolution par le Conseil de sécurité de l'ONU portant sur l'arrêt des combats et les travaux de reconstruction dans la bande de Gaza dévastée par un mois de pilonnage aérien et terrestre systématique. Cette option aurait l'avantage de ne pas être soumise à des marchandages entre Israël et le Hamas, mais d'être imposée de l'extérieur. » Bref, l'impérialisme américain fait passer le message. Pour sortir l'État d'Israël de la nasse, il travaille à l'élaboration d'une « option » qui ne peut qu'être « imposée de l'extérieur » au peuple palestinien.

La dislocation de l'Irak saisie comme l'occasion d'un accord global

Il a besoin pour cela du parrainage de la « communauté internationale » et de ses honorables institutions. Il a opportunément décidé de se saisir des atrocités qui sont les conséquences de la dislocation de la Syrie et de l'Irak (dislocation dont il a été le principal artisan) pour chercher à inscrire le « règlement » de la question palestinienne dans le cadre d'un « accord global » portant sur l'ensemble du Moyen-Orient et garantissant le maintien de la domination des gangs impérialistes sur la région.

Pour réaliser cet objectif, l'impérialisme américain a besoin de l'engagement « total », à ses côtés, de ses vassaux, quel

qu'en soit le prix qu'ils auront à payer. En exigeant d'eux qu'ils fournissent eux-mêmes des armes aux forces kurdes d'Irak qu'ils encadrent, il les contraint à franchir le premier pas dans la voie d'un engagement militaire, en tant que supplétifs sous commandement américain.

Et c'est le gouvernement français qui, le premier, a répondu présent. Prenant de vitesse un Cameron (le Premier ministre britannique) qui fut échaudé par le camouflet que lui avait infligé son Parlement lorsqu'il avait proposé à ce dernier de l'autoriser à déclencher des frappes contre la Syrie, ce sont les Hollande-Valls-Fabius qui sont à l'avant-garde de la « croisade » (1).

Il faut l'avoir vu courir après le P-DG de General Electric pour satisfaire les exigences de ce dernier pour mesurer le degré de servilité atteint par le gouvernement Hollande.

Le gouvernement Hollande-Valls, serviteur empressé du capital financier le plus puissant

C'est Fabius, dont personne n'a oublié le cynisme lorsque les femmes et les enfants de la bande de Gaza étaient sous les bombes, qui, toute honte bue, a sommé l'Union européenne, en tant qu'institution supranationale engageant ses vingt-huit États membres, de suivre l'exemple de la France et de s'engager à livrer d'urgence des armes aux forces kurdes encadrées par les conseillers militaires américains. « Nous livrons des armes sophistiquées aux combattants », a-t-il plastronné.

Ce faisant, le gouvernement français, qui a décidé de passer en force en cette rentrée contre la classe ouvrière de ce pays, dit au grand jour ce qui le pousse agir comme il le fait. Il est le petit serviteur empressé du capital financier et de ses représentants les plus puissants.

Il faut l'avoir vu enregistrer, obséquieux, l'amende infligée par la justice américaine à la BNP Paribas, il faut l'avoir vu courir après le P-DG de General Electric pour satisfaire les exigences de ce dernier, pour mesurer le degré de servilité atteint par le gouvernement Hollande. Suffira-t-il de lui demander de « changer de cap », comme il semble que ce soit l'axe de rassemblement de la gauche politique ?

(1) Il faut bien l'appeler par ce nom, depuis que le frère supérieur des Dominicains, puis le pape ont appelé à l'intervention armée contre les « infidèles ».

Gaza : l'effroyable bilan des bombardements

L'envoyé spécial du *Figaro* (14 août) à Gaza raconte : « Lorsqu'on parcourt, après un intervalle de trois semaines, les rues de Beit Hanoun, ville de 20 000 habitants située à la pointe nord-est de la bande de Gaza, on n'en croit pas ses yeux. Le niveau de destruction est tel qu'il rappelle les photos de Saint-Lô de juin 1944. »

Ce ne sont pas seulement les bombardements aériens. Un habitant témoigne :

« Avant de partir, les Israéliens ont dynamité nos maisons, l'une après l'autre. »

Commentaire du journaliste :

« On se demande à quoi songèrent les jeunes conscrits de Tshal lorsqu'ils reçurent l'ordre de dynamiter. Se sont-ils posé la question de savoir où allait loger ces familles ? Ont-ils, dans leurs têtes, pesé sur une balance morale les roquettes du Hamas n'ayant tué personne en Israël (...) et les bombes guidées au laser par les F-16 ? »

Selon l'AFP, citant des chiffres de l'ONU et du ministère de la Santé de Gaza, 2 016 Palestiniens — dont 541 enfants et 250 femmes — ont été tués et 10 196 blessés, dont 3 084 enfants. La grande majorité des morts et des blessés sont des civils. Quelque 365 000 Palestiniens ont dû fuir leur maison. Au moins 16 792 maisons ont été totalement ou quasi totalement détruites : 100 000 Gazaouis devront être relogés. Gaza ne dispose pas des infrastructures nécessaires, avec le 1,8 million d'habitants qui s'entassent sur 362 km², notamment en termes de distribution d'électricité et d'eau. Dans les zones les plus touchées, plus de 50 % du réseau d'acheminement et de traitement de l'eau ont été endommagés.

A la veille du Conseil
des ministres de rentrée

Manuel Valls : “Hors de question de changer de politique !”

Photo AFP



Yan Legoff

En cette veille de Conseil des ministres de rentrée (qui se réunit le 20 août), télévisions et journaux le répètent sur tous les tons : au deuxième trimestre, comme au précédent, la croissance économique a été nulle en France. Toute l'Europe ou presque s'enfonce dans le marasme. Distillant une atmosphère de catastrophe imminente, ils devisent à longueur de chroniques sur les menaces de « déflation » (une chute générale des prix), agitées par le gouvernement lui-même afin d'en faire un argument pour aller jusqu'au bout de sa politique pro-patronale. Pour les travailleurs, les militants, une question majeure dans cette rentrée : la tentative du gouvernement, pour accompagner cette politique, de renouer les fils du « dialogue social ».

A droite, on dénonce « l'immobilisme » du gouvernement, on met en avant « des défis colossaux, pour ne pas dire insurmontables » (Le Figaro, 18 août), ou encore la « panne du pouvoir politique face à une société rétive à tout changement », une « classe politique tétanisée par cette crainte de l'explosion » dans « ce pays où l'on sait qu'une étincelle peut brusquement mettre le feu à la plaine » (La République des Pyrénées, 16 août). Cette mise en exergue des périls, cette dramatisation sert, au fond, le pouvoir. Hollande, le 15 août, célébrant le 70^e anniversaire du débarquement en Provence, en appelle à « l'unité nationale ». « L'unité nationale, c'est notre bien le plus sacré, le plus précieux lorsqu'il y a des périls à affronter, lorsqu'il y a des menaces à écarter, lorsqu'il y a des défis à relever. C'est le

rassemblement, le rassemblement de tous les Français qui est la condition du succès. » Ses ministres se chargent d'en donner le contenu.

Manuel Valls, au Journal du dimanche (17 août) : « Oui, la politique que la président de la République a décidé de mettre en œuvre nécessite du temps pour produire des résultats. Mais il est hors de question d'en changer. Le pacte de responsabilité et ses 41 milliards de baisse du coût du travail vont véritablement entrer en œuvre maintenant. »

Le ministre des Finances, Michel Sapin, à Libération (18 août) : « Notre responsabilité, c'est de mettre en œuvre (le pacte) (...). La France a un taux de dépenses publiques très important (...). Nous ne sommes qu'au début de ce plan de 50 milliards d'économies, mais il faut aller jusqu'au bout, et l'appliquer sans faiblir (...). La responsabilité de la France, c'est donc de faire 50 milliards d'économies sur les dépenses, et de redonner 40 milliards de capacités nouvelles aux entreprises. »

Saisissant résumé d'une politique ! Sabrer dans les dépenses de l'Etat, des collectivités locales, des régimes de protection sociale pour donner des dizaines de milliards aux patrons ! L'exécutif veut donner des gages de sa volonté de passer outre toutes les oppositions, malgré

la crise qui le mine. Le Figaro cite un « ami du chef de l'Etat » : « Hollande va bouger, assure-t-il. Sur l'ampleur des décisions et la méthode, il veut changer. Il est prêt à laisser ceux qui ne veulent pas suivre sur le bord du chemin, aile gauche du PS ou partenaires sociaux. Il faut casser la baraque, il n'a plus le choix. » Bref, taper vite, taper fort. Pas si simple, en réalité.

Peu suspect de mansuétude, l'éditorialiste du journal patronal Les Echos (18 août) constate : « Manuel Valls affirme ce cap, mais il est politiquement trop faible pour aller plus vite. »

Le Journal du dimanche (17 août) publie en effet un sondage dans lequel jusqu'à 85 % des personnes interrogées affirment ne pas faire confiance au gouvernement. D'où l'importance, capitale pour le gouvernement, du « dialogue social » pour tenter d'envelopper sa politique anti-ouvrière. Or les confédérations FO et CGT, avec la FSU et Solidaires, avaient refusé de participer à la conférence sociale au début de l'été.

Alors, par tous les bouts, le gouvernement tente de les réintroduire dans le jeu. Toujours selon le JDD, « après la conférence sociale ratée de juillet et les nouveaux records de chômage, le gouvernement va tenter de reprendre la main. Il va organiser une série de mini-sommets sociaux à la rentrée. »



“Nous ne sommes qu'au début de ce plan de 50 milliards d'économies, mais il faut aller jusqu'au bout, l'appliquer sans faiblir (...) et redonner 40 milliards aux entreprises”

Le ministre Michel Sapin

ECLAIRAGE

Le ministre du Travail demande aux syndicats leur “engagement pour que, au-delà des intérêts nécessairement parfois divergents, nous allions ensemble de l'avant”

Dépêche AFP, 17 août

Reprenant la main, le ministre du Travail, François Rebsamen, a convié à une réunion, le 10 septembre, les dirigeants nationaux des organisations patronales et syndicales et les représentants des cinquante principales branches professionnelles, pour un bilan des négociations sur le pacte.

Dans une lettre, fin juillet, aux partenaires sociaux, dont l'AFP a obtenu une copie, le ministre précise que cette réunion vise à marquer « l'importance des négociations dans les mois à venir sur le pacte de responsabilité, mais aussi sur la formation professionnelle, les contrats de génération et les classifications » salariales.

« Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour que, au-delà des intérêts nécessairement parfois divergents, nous allions ensemble de l'avant ! », assure-t-il.

Il s'agira de la première rencontre des partenaires sociaux autour du gouvernement depuis l'échec de la conférence sociale, en juin, boycottée par quatre syndicats, dont la CGT et FO. « Nous y serons, bien sûr », a indiqué à l'AFP Eric Aubin, de la direction de la CGT, même si

faute de résultats spectaculaires, « il s'agira probablement d'une grand-messe », selon lui. La centrale continue d'appeler le gouvernement à rompre avec le pacte de responsabilité et la politique « d'austérité ».

FO sera également présente, mais son numéro un, Jean-Claude Mailly, a confié à l'AFP être « plus que jamais opposé au pacte de responsabilité », dont le financement par la réduction des dépenses publiques pèse, selon lui, sur la croissance. Il demande au gouvernement de « changer de braquet » (1). Favorable au pacte, la CFDT, elle, réclame la tenue rapide du « comité de suivi du pacte » pour en évaluer l'usage par les entreprises. Mais pour le patronat, l'impact du pacte ne peut être immédiat, nécessitant au préalable amélioration de la compétitivité et retour de la confiance. « Le pacte va dans le bon sens », mais « il faut proscrire tout signal contraire, toute nouvelle norme ou contrainte sur les entreprises », prévient le Medef qui recevra la visite de Manuel Valls à son université d'été, le 27 août, à Jouy-en-Josas. ■

(1) On verra bien si Valls peut « compter sur leur engagement » et jusqu'où (NDLR)...

ÉDITORIAL

Confiance à qui, et pour quoi faire ?

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

En quelques jours, les déclarations se sont précipitées. Le ministre de l'Economie reconnaît que le gouvernement est incapable de tenir ses objectifs. Valls déclare cependant au Journal du dimanche qu'il est « hors de question » de changer de politique et que « le pacte de responsabilité va véritablement entrer en œuvre maintenant ». Hollande, sous prétexte du 70^e anniversaire du débarquement en Provence, en appelle à l'unité nationale. Inconscience ? Provocation ? Ou calcul délibéré ?

Le pays est au bord du gouffre, avec plus de 5 millions de chômeurs et plus de 9 millions en dessous du seuil de pauvreté : effondrement social, économique, dislocation de la nation. La crise du régime est à son comble. Toutes les institutions et formations politiques se décomposent. Mais le calcul de Hollande et Valls est simple : en dehors d'eux, il n'y a pas de recours.

La droite en crise « dénonce », mais sur le fond, elle n'a pas de désaccord avec le pacte de responsabilité et tente de préparer « l'alternance » pour 2017. Au nom du Medef, Gattaz déclare ce 18 août : « Le gouvernement fait ce qu'il faut et va dans la bonne direction. »

A gauche, le Parti communiste réclame « un changement », tandis que la gauche du PS réclame une « réorientation » et une « remise à plat du pacte de responsabilité ». Certes, certes... Mais à qui ces demandes sont-elles adressées ? A Hollande ? Au gouvernement ? Toute la question est là.

Conformément à la logique bonapartiste des institutions de la V^e République, tous — les uns avec déférence, les autres avec fermeté — se tournent... vers Hollande, pour lui demander de bien vouloir modifier sa politique.

Tous... sauf l'immense majorité de la population. Un sondage Ifop publié ce dimanche indique que 85 % des personnes interrogées ne font aucune confiance au gouvernement pour lutter contre le chômage. Le rejet est total. C'est bien là que le bât blesse.

Dans son éditorial du 18 août, intitulé : « Et maintenant, monsieur le Président ? », le journal Le Monde salue la « lucidité » du gouvernement, mais s'inquiète : « Ce que les Français attendent désespérément, c'est le temps des solutions et si possible des résultats. » Or Le Monde, qui appuie pourtant les mesures annoncées par le gouvernement, relève : « Rien de tout cela n'est à l'évidence suffisant, ni de nature à convaincre le pays que le gouvernement se donne tous les moyens de sortir de l'ornière. (...) Le pire, désormais, serait qu'il apparaisse désarmé. »

Il faut donc que le consensus se réalise autour du gouvernement et de sa politique. Mais cette exigence de consensus se heurte à ces 85 % de la population qui refusent toute confiance au gouvernement.

En ces derniers jours de la période de congés d'été, ces affirmations répétées de Sapin, Hollande, Valls poussent à l'explosion sociale.

La confiance que la classe ouvrière refuse au gouvernement, c'est à elle-même qu'elle doit se l'accorder, c'est-à-dire prendre confiance en sa capacité à construire sa lutte de classe unie, avec ses organisations, sur ses revendications.

Cela implique que les organisations qui parlent au nom de la classe ouvrière refusent tout soutien au gouvernement Hollande-Valls, et campent fermement sur le terrain de l'indépendance fondée sur les revendications et aspirations fondamentales de la classe ouvrière, de la jeunesse et de l'ensemble de la population.

Seule l'action collective des exploités et des opprimés unis avec leurs organisations dégagera une issue de rupture avec la politique actuelle. C'est la voie par laquelle la volonté politique de la majorité peut s'imposer.

REPÈRES

“Une série de mini-sommets sociaux à la rentrée”

(Le JDD)

● **Début septembre** : « Valls installera officiellement le comité de suivi du pacte de responsabilité comprenant patronat et syndicats, qu'il présidera. »

● **10 septembre** : « Le ministre du Travail, François Rebsamen, recevra les 50 plus grandes fédérations d'entreprises pour faire un point sectoriel du pacte de responsabilité. »

● **15 septembre** : « Hollande tiendra à l'Élysée un rendez-vous consacré à l'apprentissage. »

● **Fin septembre** : « Le gouvernement tiendra des assises de l'investissement. »

● **Il y a aussi la question des « seuils sociaux »** : « Le patronat réclame leur suspension, voire leur suppression depuis longtemps. Et le gouvernement songe à l'écouter. Les patrons aimeraient un assouplissement des règles qui leur imposent d'avoir un représentant du personnel dès 11 salariés, ou encore la création d'un comité d'entreprise dès 50 salariés. Un sujet sur lesquels les syndicats hésitent à bouger » (Les Echos, 18 août). ■



Photo DR

Après la fermeture brutale de l'unité d'oncologie pédiatrique de l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine), le tribunal administratif autorise le maintien en activité du Dr Delépine

Dr Nicole Delépine : "La mobilisation doit se poursuivre car rien n'est gagné"

L'unité d'oncologie pédiatrique de l'hôpital de Garches, créée par accord ministériel en 2004, a été fermée de fait jeudi 7 août par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), qui avait officiellement programmé ce « transfert » après le départ à la retraite du docteur Nicole Delépine en juillet, par asphyxie en moyens humains, pour passer de traitements individualisés à un alignement sur les choix des autres services prônant l'inclusion automatique dans les essais quand ils existent.

Cette décision se heurte, depuis des mois, à la résistance et la mobilisation des parents qui entendent défendre le libre choix des patients. Le 14 août, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a suspendu l'exécution de la décision par laquelle l'AP-HP avait refusé, en juin, que le docteur Delépine puisse cumuler emploi et retraite pour poursuivre son activité.

Le juge a notamment estimé qu'il y avait « urgence » à statuer car le refus de cumul emploi-retraite « est susceptible (...) de porter atteinte de manière suffisamment grave et immédiate à un intérêt public », invoquant aussi « l'intérêt des patients ».

L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a décidé de fermer, le 7 août dernier, le service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital de Garches dont tu es responsable. Peux-tu expliquer les motivations de cette décision ?

On s'est battu à toutes les étapes de l'existence de ce service, dès 1986 à l'hôpital Hérod, remplacé par Robert-Debré, puis à l'hôpital Avicenne, à Bobigny. Le service a déplu dès le début, car les essais thérapeutiques se mettaient en place, en particulier en can-

"Tous les syndicats ont voté contre la fermeture du service. Ils ont insisté sur le fait que rien n'était prêt à Ambroise-Paré pour accueillir les patients"

cérologie pédiatrique, essais que l'on tente désormais de généraliser aux adultes, le plus possible. Le procès de Nuremberg en 1945 avait condamné les médecins nazis principalement parce qu'ils avaient inclus dans leurs essais des prisonniers qui ne pouvaient donner un consentement libre. Le vide juridique était tel qu'ils ont été condamnés au nom de l'absence de consentement éclairé.

A la suite de cela, les jurys du monde entier ont mis en place le « code de Nuremberg » qui consiste à dire qu'aucun patient ne pourrait être inclus dans un essai thérapeutique sans avoir donné un consentement libre et éclairé : ce qui signifie savoir ce que l'essai en soi propose et les risques théoriques qu'il comprend car, par définition, un essai est un

traitement expérimental dont on ne connaît pas les conséquences à long terme ; et d'autre part, dire quelles propositions thérapeutiques peuvent être faites en fonction des données acquises de la science, ce que doit respecter un médecin quand il jure le serment d'Hippocrate.

C'est l'arrêt Mercier de 1936 qui fait jurisprudence et qui dit que le médecin doit proposer à son patient les meilleurs traitements possibles en fonction des données acquises de la science. Ce qui est toujours valable en 2014.

Malheureusement, en matière de cancérologie, on ne peut plus véritablement l'appliquer car les « plans cancer » successifs, et particulièrement celui de 2014, sont de plus en plus un carcan bureaucratique qui impose aux médecins d'intégrer les patients dans des essais thérapeutiques le plus souvent possible.

Il ne faut pas croire que l'ensemble des cancérologues soient d'accord, mais ils sont contraints de le faire s'ils veulent garder l'accréditation de l'établissement dans lequel ils travaillent.

La mobilisation des parents des enfants atteints d'un cancer a pour but de refuser ce rouleau compresseur des essais thérapeutiques. Des familles battantes ont choisi de faire d'autres choix. Car il existe d'autres possibilités thérapeutiques, notamment des traitements validés et publiés par la communauté internationale.

En 1985, 80 % des enfants atteints d'un cancer étaient guéris par l'ensemble des services de cancérologie pédiatrique internationaux, quand ils étaient traités par les traitements validés. La plupart n'étaient pas vali-

dés par les essais thérapeutiques, contrairement à ce qui est affirmé, mais par des études pilotes dans tel ou tel pays.

On veut nous faire croire aujourd'hui que les essais thérapeutiques sont seuls capables de faire progresser la

science médicale. Ce n'est pas vrai. La recherche fondamentale est individuelle en général. Les équipes, secondairement, cherchent à valider les hypothèses sur lesquelles les chercheurs ont travaillé.

La vraie recherche, c'est la recherche fondamentale, sans but d'amélioration immédiate de la situation des patients, qui pourra peut-être servir dans dix ans, voire cinquante ans. Les essais ne cherchent qu'à confirmer des hypothèses élaborées par d'autres.

C'est officiellement ton départ à la retraite qui a servi de prétexte pour tenter de fermer le service. Mais le tribunal administratif en a décidé autrement le 14 août. Peux-tu préciser ce qui s'est passé ?

Je pars à la retraite, certes. Mais cinq collègues travaillent dans ce service depuis trente ans et n'avaient donc pas besoin de moi pour travailler et guérir les patients si on avait accepté de renflouer l'équipe et de leur laisser leur indépendance thérapeutique.

La direction médicale a refusé tout recrutement de médecins — alors que j'en ai proposé sept en dix-huit mois — car il ne fallait surtout pas renforcer l'équipe mais au contraire l'asphyxier.

J'ai donc demandé le prolongement de mon activité sous la forme de cumul emploi-retraite — ce que font 30 % des médecins retraités actuellement — afin de pouvoir accompagner mes collègues et aider à la formation de jeunes collègues. Ce qui a été refusé par la direction de l'AP-HP. Le référé du tribunal administratif a annulé cette décision injuste, particulièrement inacceptable puisque deux médecins sont arrêtés en *burn out* à la suite du harcèlement terrible de ces derniers mois et deux autres suspendus pour justifier la fermeture en urgence ! Il est donc urgent qu'un médecin de l'équipe retrouve la possibilité de prendre en charge les patients autrement que par téléphone !

La mobilisation des parents, des patients, des associations, consiste à défendre le libre choix du médecin au meilleur traitement pour son patient, en accord avec lui. C'est ce combat qui est mené, le combat pour la fidélité au serment d'Hippocrate, à l'indépendance professionnelle, au Code de la santé publique, au secret médical. On est encore dans le pays des droits de l'homme, des droits des citoyens.

Pour autant, la fermeture n'est pas officielle. Aucune procédure institutionnelle, ni interne ni externe, n'a été respectée par l'AP-HP. La direction a joué sur l'épuisement des médecins et sur le harcèlement permanent des équipes.

Deux CHSCT exceptionnels ont été réunis, en avril et mai 2014, pour alerter sur le manque de moyens. Un danger grave et imminent (DGI) a été présenté en mai 2014 par les syndicats qui ont alerté sur la responsabilité pénale de la direction de l'hôpital pour les risques psychosociaux. De plus, tous les syndicats ont voté contre la fermeture du service, lorsqu'enfin avis leur a été demandé, après que l'AP-HP a annoncé sur les antennes le transfert. Ils ont insisté sur le fait que rien n'était prêt à Ambroise-Paré pour accueillir les patients.

Finalement, seuls deux médecins ont résisté. Ils ont donc été suspendus pour faute professionnelle, car ils ont refusé de montrer les dossiers au chef de pôle, sur demande expresse des parents, respectant le secret médical.

La direction a accusé les médecins d'avoir réalisé de fausses admissions concernant deux enfants arrivés le 4 août pour hospitalisation urgente et d'avoir fait venir des personnes étrangères au service pour l'envahir, en l'occurrence deux couples de parents avec leurs enfants qui devaient être hospitalisés sur prescription du médecin !

L'utilisation de la force publique est absolument scandaleuse. Des vigiles étaient présents en permanence pour bloquer le service à partir du

6 juillet, exigeant papiers d'identité et inscription sur une liste établie par la direction selon des critères arbitraires. Personnel soignant et familles ont été traités durant des semaines comme des délinquants, de façon honteuse, de plus dans un hôpital public. Les syndicats ont protesté doublement, car ils demandaient un vigile pour protéger le personnel d'un malade dangereux pour un autre service. On leur a répondu que c'était trop cher.

Le 6 juillet, la porte de la chapelle de l'hôpital a été cassée pour évacuer les parents grévistes de la faim, avec la présence de douze cars de CRS !

Que sont devenus les enfants qui étaient hospitalisés dans ton service ?

Quelques-uns ont atterri à l'hôpital Paul-Brousse, dans des conditions difficiles puisque seul un médecin est habitué à nos schémas thérapeutiques, et les autres sont dans la nature, de fait. Ils ont téléphoné pour obtenir un rendez-vous dans d'autres hôpitaux, mais aucun créneau n'était disponible avant le 1^{er} septembre ! Nous sommes en plein mois d'août !

Ce qui a des conséquences dramatiques sur le traitement. Le temps de doublement d'une tumeur est très court. Le cancer ne prend pas de vacances, il ne prend pas de week-end. Si la cure de chimiothérapie est retardée d'un mois, une tumeur d'un centimètre peut doubler. C'est une perte de chance de survie et la mise en danger de la vie d'autrui.

Je tente d'aider les parents et les patients comme je peux, car je suis

encore inscrite au Conseil de l'Ordre, donc j'ai le droit de donner des conseils bénévolement. Mais ce n'est pas ce qu'on appelle la continuité des soins, sans structure pour les hospitaliser, ni équipe médicale formée pour les prendre en charge selon nos schémas individualisés qu'ils avaient choisis.

Comment vois-tu la suite de la bataille ?

Le jugement du tribunal administratif est la première marche à partir du moment où un juge considère que ces patients ont le droit de continuer à bénéficier des soins individualisés et d'échapper aux essais thérapeutiques. C'est la reconnaissance que cette médecine doit encore exister et qu'elle répond

au Code de la santé publique.

Ce jugement est très important pour les patients car il leur reconnaît le libre choix thérapeutique.

Il a une portée symbolique importante et remet en cause les diktats du plan cancer qui imposent des traitements uniformes pour tous les patients.

En pratique, il faut, en urgence,

obtenir l'annulation des suspensions iniques de nos deux collègues calomniées, pour leur honneur et pour qu'elles puissent en urgence revenir auprès des patients, qui en ont tellement besoin, dans le lieu le plus adapté possible dans lequel nous pourrions ensemble reconstruire — et avec nos collègues en arrêt si elles le souhaitent — un espace de liberté pour les enfants cancéreux. La mobilisation doit se poursuivre car rien n'est gagné ; mais une lueur d'espoir donne à tous le courage de poursuivre cet objectif moral et philosophique en même temps que médical. Nous aurons besoin de l'aide de tous les citoyens.

Propos recueillis par
Christel KEISER,
le 16 août 2014 ■

**ABONNEZ-VOUS À
INFORMATIONS
OUVRIÈRES**

**Un journal de débat,
un journal de combat**

(bulletin à remplir en dernière page)

Dossiers & arguments

Qu'y a-t-il dans le projet de loi sur "la transition énergétique" ?

Suno Navarro, syndicaliste EDF

Après moult reports, le projet de loi sur la transition énergétique a été adopté par le Conseil des ministres du 30 juillet. Sa lecture est fort instructive. N'étant pas scientifique, je ne saurais apprécier le degré de maîtrise atteint par la technique de la fission de l'atome. Tout comme je m'interdis de m'immiscer dans le débat scientifique sur les travaux du GIEC (1) sur le réchauffement climatique. Bien sûr, en tant que citoyen, je m'intéresse à ces questions. Et le syndicaliste EDF que je suis y réfléchit dans son combat quotidien.

Evidemment, avec ce texte, les arrières-pensées politiciennes ne sont pas absentes (vis-à-vis des Verts). Mais là n'est pas l'essentiel. Tout d'abord — et ce n'est pas rien —, le projet de loi sur la transition énergétique prépare une nouvelle vague de taxes « vertes ». Ou comment la protection de l'environnement sert encore d'alibi à la poursuite du matraquage fiscal...

Et cela, dans un pays où 15 % des salariés vivent avec 900 euros par mois, où le nombre de retraités vivant sous le seuil de pauvreté progresse et où 10 % de salariés non imposables en 2012 l'ont été en 2013 à revenu égal. Mais au-delà, ce texte véhicule une conception de la société, de son évolution, de l'avenir même de l'humanité.

Attaque contre EDF comme entreprise nationalisée

Pendant des mois, se sont tenues plus de mille réunions dans les « territoires », où ont débattu des centaines d'« officiels », de représentants de la « société civile », d'ONG écologistes, de patrons, de syndicalistes et, à vrai dire, assez peu d'experts et de scientifiques.

Comme toujours, à l'origine, une directive européenne sur « l'efficacité énergétique » devant laquelle se sont totalement couchés Hollande et son gouvernement. Il n'est pas anodin que, lors de ce débat, les principales attaques aient été portées contre EDF, entreprise publique nationalisée après la guerre, épargnant curieusement les multinationales pétrolières,

alors que cette énergie, grosse émettrice de CO₂, représente 44 % de la consommation contre 24 % pour l'électricité. Evoquée également : la reprise en régie directe par les collectivités locales des concessions de distribution d'électricité entraînant la mort de la péréquation tarifaire dans tout le pays, c'est-à-dire de l'égalité des prix, et cela au détriment, en particulier, des communes rurales. En un mot, la mort de la loi de nationalisation du gaz et de l'électricité.

Les « réflexions » préparatoires au projet présentaient, pêle-mêle, les pistes suivantes :

- l'augmentation du nombre d'habitants au mètre carré par la limitation de la taille des logements neufs ;
- la limitation à 19 degrés de la température des logements ;
- la réduction de 50 % de la consommation de viande et de lait, en diminuant de moitié les cheptels, libérant ainsi des terres agricoles pour produire de la biomasse. Mieux vaudra être un végétalien peu frileux, préférer la promiscuité au grand large et préparer son installation à la campagne, tout en privilégiant la culture plutôt que l'élevage.

Réduire à 50 % la part d'électricité produite par le nucléaire d'ici à 2025

Mais l'essentiel du texte porte sur la production d'énergie d'origine nucléaire, avec l'objectif de réduire sa part à hauteur de 50 % en 2025.

Rappelons que l'émergence en France, à la fin des années 1950, de ce type d'énergie est une particularité en Europe. Elle est le produit combiné de la politique gaullienne d'indépendance énergétique, mais aussi politique vis-à-vis des Etats-Unis, et de l'organisation du système énergétique français à la Libération (nationalisation). D'un certain point de vue, elle est organiquement liée à la nationalisation de 1946. Sa place prépondérante (58 réacteurs nucléaires produisant 80 % de l'électricité totale) et son caractère public et nationalisé ont positionné à un niveau très élevé, sans équivalent dans le monde, la politique de sûreté nucléaire contrôlée par un organisme public, l'Autorité de sûreté nucléaire. Sûreté que la marche à la privatisation tend à contester.

Bien sûr, cela n'enlève rien aux risques de ce type de production, inhérents à toute activité industrielle, mais elle les réduit sacrément.

Diminuer de moitié la consommation énergétique d'ici à 2050

Autre point essentiel, la réduction de la consommation énergétique de 50 % d'ici à 2050.

Depuis les débuts de la révolution industrielle du dernier quart du XIX^e siècle, aucun pays dans le monde ne s'est fixé un tel objectif de décroissance. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Personne ne nie les ravages provoqués sur la « nature » par la course au profit, l'exploitation des matières premières, l'extraction de la plus-value sur le travail salarié. Ces ravages sont pour ainsi dire consubstantiels au système fondé sur la propriété privée des moyens de production depuis deux siècles.

Le « progrès social », mais d'un certain point de vue aussi les évolutions techniques sont le produit de la lutte des classes. Ils ont été obtenus sur fond de « croissance économique ». Ils sont la part arrachée par la classe ouvrière à la production de « richesses » réalisée en son temps par le mode de production capitaliste lui-même.

Si l'objectif du projet de loi a un sens, c'est celui de passer à une autre étape de la « désindustrialisation » du pays, déjà bien engagée depuis trente ans : fermer encore plus d'usines, licencier par centaines de milliers, dévaster des régions entières. Car il ne suffira pas de s'éclairer à la bougie, de se chauffer au feu de bois et de se déplacer en trottinette à pédales pour réduire pour moitié la consommation.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, car les rapports sociaux pèsent d'un poids déterminant dans la réalisation ou non de ces objectifs rétrogrades.

Sur le plan économique, en réduisant le coût du travail, la « décroissance écologique » est source de profitabilité pour le capital.

Sur le plan politique, cette théorie de la « décroissance » n'est pas nouvelle. Elle a toujours été combattue par le mouvement ouvrier. Ses récents oripeaux écologistes ne masquent pas plus aujourd'hui qu'il y a cinquante ans son caractère réactionnaire.

Privatisation de la production hydroélectrique

Mais ce projet de loi n'est pas qu'une « vision » sur le futur de la société. Il s'attaque à des objectifs de privatisation de la production d'électricité précis et immédiats.

Parce qu'il faut bien commencer par un bout, pas moins de quatre pages sont consacrées à la privatisation de la production d'électricité hydroélectrique d'EDF, par la création de sociétés d'économie mixte qui auraient en charge la gestion des cinq cents installations hydroélectriques publiques qui couvrent le territoire national et produisent 10 % de l'électricité nationale. La conséquence en serait la « sortie » d'EDF des six mille salariés de ce secteur et la perte de leur statut national.

Certains ont beau gloser sur les éventuels bienfaits de la société écologique de demain, les capitalistes et leurs valets ne s'égarent pas et s'arc-boutent sur leurs intérêts de classe. Et cela exclut pour eux toute béatitude. ■

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

En bref...



Le gouvernement lance la privatisation des aéroports

Le 11 juillet, le gouvernement a annoncé qu'il allait vendre, d'ici au mois de novembre, la moitié des parts qu'il détient dans l'aéroport de Toulouse-Blagnac, pour se désengager totalement à terme. Lyon et Nice devraient suivre, indique le quotidien *Les Echos* (7 août). Le montant total attendu des cessions approcherait cinq cents millions d'euros. La société Aéroports de Paris (ADP), qui détient notamment les aéroports de Roissy et d'Orly, a déjà été privatisée par une loi de 2005. L'Etat en détient encore 50,6 %, le gouvernement Hollande ayant vendu 9,5 % du capital en juillet 2013. Pour descendre en dessous de 50 % des parts, une loi serait nécessaire. « Certains ont pris de l'avance dans les préparatifs, comme Vinci, devenu le deuxième actionnaire d'ADP », rappellent *Les Echos*.

La grande braderie du patrimoine immobilier de l'Etat

En 2005, un compte d'affectation spéciale (CAS) était créé dans le budget de l'Etat, intitulé « gestion du patrimoine immobilier de l'Etat ». « Il se donnait pour but d'inciter aux cessions immobilières les ministères », indique la Cour des comptes.

Depuis sa création, les ventes ont dépassé le montant considérable de cinq milliards d'euros, sur un patrimoine immobilier total estimé, en 2009, à environ 60 milliards (100 milliards, en comprenant le patrimoine des opérateurs publics). Le gouvernement Hollande a amplement poursuivi ce bradage : 515 millions en 2012, 406 millions en 2013.

De nouvelles privatisations d'entreprises en vue



L'Agence des participations de l'Etat (APE) a été mise en place à la fin de 2004. Elle gère l'ensemble des parts de l'Etat dans 74 entreprises, allant d'Airbus à la SNCF, en passant par EDF. Depuis 2005, l'Etat (les gouvernements successifs) s'est délesté d'environ 25 milliards d'euros, pour financer en partie la « dette ».

Le gouvernement Hollande n'est pas en reste : 3,3 milliards d'euros de cessions entre janvier 2013 et avril 2014, auxquels il faut ajouter 1,5 milliard en juin (cession de 3 % du capital de GDF Suez). « Cela risque fort de continuer, tous les regards se tournant vers EDF », commentent *Les Echos*. En attendant, le gouvernement, par le projet de loi de transition énergétique, veut ouvrir au privé la concession des barrages hydroélectriques par la mise en place de sociétés d'économie mixte (SEM), dont le privé pourrait détenir jusqu'à 66 % des parts.

Chassé-croisé de banquiers d'affaires à la tête de l'agence publique gérant les participations de l'Etat

Les ministres Sapin et Montebourg ont annoncé, le 30 juillet, un changement à la tête de l'Agence des participations de l'Etat (APE).

Régis Turrini remplacera, au 1^{er} septembre, David Azema. Le premier était directeur des fusions-acquisitions chez Vivendi et vient de piloter la vente de SFR à Numericable pour 17 milliards d'euros. Le second va rejoindre Bank of America Merrill Lynch !

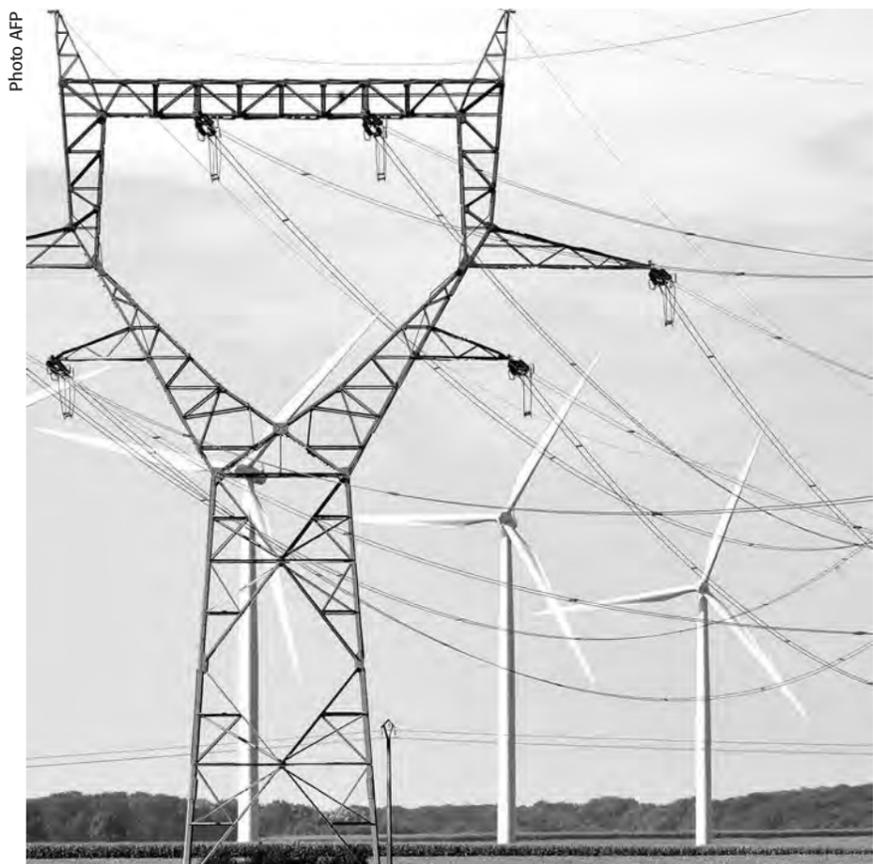


Photo AFP

Réforme territoriale

Réforme territoriale, acte III de la décentralisation, méga-régions et métropoles

Des instruments de dislocation et de destruction de la République une et indivisible

Jean-Charles Marquiset

L'acte III de la « décentralisation » est en fait le bras armé de la territorialisation de la République. L'objectif final est : des territoires et non une République une et indivisible. Les grandes régions auront la possibilité de déroger aux lois et règlements nationaux.

Il s'agit de morceler la République, dans le cadre européen, pour traiter de région à région dans toute l'Europe.

L'intérêt du cadre des treize régions pour le capitalisme, c'est d'attirer les capitaux, pour la survie de la politique de marché et du système lui-même.

Les services publics sont directement menacés, non seulement par les transferts des compétences, mais aussi dans le cadre de leur cohérence nationale et d'égalité d'accès pour les citoyens sur tout le « territoire » national. Le statut général des fonctionnaires et ses versants sont, eux aussi, en péril : cinq millions de fonctionnaires risquent de voir leurs garanties nationales éclatées.

Le transfert des compétences de l'Etat aux régions réalisé ces dernières décennies préparait le transfert des compétences des départements aux régions, et celles des communes aux métropoles et aux intercommunalités forcées.

Le triptyque « Etat-départements-communes » se transforme progressivement en intercommunalités (métropole)-régions-Europe.

Il faut bien comprendre le processus, il ne s'agit pas seulement de « réduire les déficits », mais d'engager un vaste plan de privatisations, d'ouverture à la concurrence des services et secteurs publics, avant la privatisation totale.

C'est un véritable basculement. Qui peut nier que, depuis plus de deux siècles, les institutions que sont les communes et les départements ont constitué un maillage de régulation du « territoire » national, afin d'assurer la mise en œuvre du principe d'égalité des citoyens, des services publics de qualité ?

La politique de régionalisation participe directement à la dislocation des services publics rendus à la nation.

La concurrence libre et non faussée

En 1992, l'entrée en vigueur du traité de Maastricht a été la pierre angulaire d'un vaste plan de liquidation des nations et de leur souveraineté. Le principe de concurrence libre et non faussée est l'axe central des concessions-privatisations des secteurs et services publics. Les « services d'intérêt général » (SIG et SIEG) édictés par l'Union européenne sont au cœur de ce dispositif, dans le cadre des régions, métropoles et intercommunalités forcées. A coup de directives contraignantes, l'objectif du capital est de mettre les services publics en concurrence, la métropole et les méga-régions étant pour lui le bon niveau.

Aucun secteur n'échappe à cette logique, des télécommunications à La Poste, en passant par la distribution de l'eau, l'ouverture à la concurrence d'EDF et GDF, mais aussi les services de restauration, des ordures ménagères, des espaces verts

et techniques des collectivités locales (communes et départements), les collèges...

Le même phénomène est organisé par la loi Bachelot, dans le cadre de la régionalisation, avec ses conséquences pour les hôpitaux. Des partenariats public-privé (PPP) juteux pour le capital sont apparus : hôpitaux, prisons, écoles...

Des PPP extrêmement coûteux, dont certains sont revenus à la gestion publique, comme l'hôpital sud-francilien, dans l'Essonne. Au passage, la société Eiffage s'est gavée allégrement.

Les services d'intérêt général (SIG) et les services d'intérêt économique général (SIEG) sont définis dans les directives cadres européennes comme ayant un « statut large, privé, privé sous contrôle public, entreprise d'économie mixte, coopération intercommunale (privée ou publique) ».

L'exemple peut-être le plus connu de SIG sont les points-poste et les agences postales communales, qui ont permis la fermeture de milliers de bureaux de poste ayant pleine compétence.

La privatisation des services publics nationaux et de proximité

En deux décennies, la part relative des entreprises publiques dans l'emploi a été divisée par deux, et pour cause : 1 100 entreprises publiques ont quitté le giron de l'Etat (filiales incluses).

Combattre l'acte III de la décentralisation-régionalisation-métropolisation n'a rien d'idéologique.

Ce combat, c'est la préservation des services publics, tant nationaux que de proximité, la défense des communes et des départements, pour préserver le maillage national Etat-départements-communes et des gouvernements successifs, qui conduit, de fait, à une structuration UE-régions-métropoles.

Préserver les services et secteurs publics pour préserver des droits égalitaires à tous les citoyens.

Défaire la logique d'ouverture à la concurrence libre et non faussée imposée par l'Union européenne, ses traités, pour reconquérir la souveraineté.

Revenir au monopole des services publics, à la renationalisation des secteurs publics, des télécommunications, de l'énergie, des transports... Défendre bec et ongles le statut de la fonction publique, titre I, et ses versants II, III et IV.

Agir de fait contre l'acte III de la décentralisation, c'est agir contre les privatisations et garantir l'accès aux services et secteurs publics de façon égalitaire pour tous les citoyens.

Agir contre l'acte III de la décentralisation, c'est préserver la souveraineté de la nation. C'est, incontestablement, un moyen d'unité pour combattre le système du marché et poursuivre le combat pour la rupture avec l'Union européenne, ses directives, ses traités et ses institutions, relais des institutions du capitalisme international.

Préserver la République une et indivisible et, dans un même mouvement, poursuivre le combat pour en finir avec les institutions antidémocratiques de la Ve République.

Répression

Un projet de loi prévoit de revenir au temps des procès d'intention

Fabrice Toscan

Sous prétexte de lutte contre le terrorisme, le gouvernement veut confier à la police le soin de condamner des coupables d'« auto-radicalisation », avant même qu'ils n'aient commencé à passer à l'acte.

C'est une nouvelle invention : l'« entreprise terroriste individuelle ». Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, a présenté au Conseil des ministres, le 9 juillet, un projet de loi « renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme », dont cette transposition du statut d'entrepreneur individuel à une qualification pénale est une des mesures phares. La commission des lois de l'Assemblée nationale en a débattu, le 22 juillet, et l'a renforcé avec le soutien de l'UMP. Le gouvernement prévoit de le faire adopter par les députés à l'automne.

Pour expliquer un projet de loi, le gouvernement rédige une sorte d'argumentaire, censé le faire mieux comprendre. C'est l'exposé des motifs. Ici, l'incrimination d'« entreprise terroriste individuelle » est décrite comme une extension de celle d'association de malfaiteurs. Auparavant, une telle association prouvait que les individus concernés étaient allés au-delà de l'intention personnelle, vérifiable, de commettre un attentat et pouvaient donc être jugés pour un début d'exécution. Désormais, la police n'aura plus besoin de prouver que les individus se sont entendus sur les actes à commettre. Cela revient à faire un crime d'intention.

Le gouvernement, pour revenir ainsi à la pratique du procès d'intention, digne de l'Ancien Régime, argue du « développement de l'auto-radicalisation, notamment par la consultation habituelle de sites Internet appelant à la commission d'actes de terrorisme ou fournissant des techniques permettant le passage à l'acte ».

Dans une version antérieure et non publiée de l'exposé des motifs, il était admis que c'est « la notion d'ensemble d'éléments matériels » qui « permet de traduire la cohérence des agissements, et donc la détermination de l'individu » et « qu'il appartiendra au juge



Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, lors d'une conférence de presse à Marseille, le 22 juillet dernier.

de caractériser » cette cohérence des agissements. Le rôle du juge a disparu dans le projet définitif du gouvernement, qui semble avoir adopté la nouvelle devise du juge Trévidic, qu'on a connu plus respectueux de la présomption d'innocence : « Il y a des gens qu'on qualifie de terroristes pour qu'ils ne le deviennent pas. »

Un exorbitant « principe de précaution », qui justifierait de qualifier un manifestant de casseur pour qu'il ne le devienne pas, d'imposer l'arbitraire au nom de la prévention, se retrouve dans une autre mesure, où ce sont surtout les jeunes qui sont visés.

Le projet du gouvernement institue en effet une « interdiction administrative de sortie du territoire », en précisant qu'elle « évitera à des Français dont les déplacements hors du territoire national seraient mis à profit pour acquérir une com-

pétence de lutte armée ou pour se radicaliser davantage de devenir, à leur retour, un danger pour la sécurité nationale ». Bien qu'il ait qualifiée d'administrative, le gouvernement assure que la mesure sera « prise sous le contrôle du juge ». Cependant, c'est bien l'administration qui décidera de cette interdiction.

L'exposé des motifs confirme que, « compte tenu de l'urgence et de la nécessité de garantir l'effectivité de la mesure, celle-ci est dispensée de la mise en œuvre d'une procédure contradictoire préalable » et que « la décision est prise dans des situations d'une gravité extrême, par le ministre de l'Intérieur, pour une durée limitée qui ne peut excéder six mois. Elle peut être renouvelée, aussi longtemps que les conditions en sont réunies. »

Le pouvoir judiciaire est ainsi écarté au profit de l'administration policière. Et toute personne visée par le ministère de l'Intérieur devra prouver son innocence. ■

Une nouvelle devise : "Il y a des gens qu'on qualifie de terroristes pour qu'ils ne le deviennent pas"

ÉCLAIRAGE

D'Internet aux lois liberticides, le PS dans la continuité de Sarkozy

Qui ne se souvient des cris terrorisés des chefs du Parti socialiste quand Sarkozy, l'ancien chef de l'Etat, prétendait restreindre les libertés sur les réseaux Internet ? Aujourd'hui, le gouvernement PS s'octroie la possibilité d'un blocage administratif de sites glorifiant le « terrorisme ». Ce qui conduira la commission sur le numérique, coprésidée par le député PS Christian Paul et l'avocate Christiane Féral-Schuhl, à prendre ses distances et à rappeler que « le préalable d'une décision judiciaire apparaît comme un principe essentiel, de nature à respecter l'ensemble des intérêts en présence, lorsqu'est envisagé le blocage de l'accès à des contenus illicites sur des réseaux numériques ». Qui ne se souvient des hauts cris des mêmes chefs du même PS quand Sarkozy a mis en place la rétention de sûreté ? Il s'agissait d'incriminer une personne non pas pour ce qu'elle a fait, mais pour ce qu'elle pourrait être capable de faire plus tard. Aujourd'hui, le gouvernement n'a pas aboli cette rétention de sûreté, mais il emprunte la même voie. Il entend punir des gens qui s'« auto-radicalisent », avant même qu'ils ne passent à l'acte, sous prétexte qu'ils pourraient un jour le faire.

Le député PS Christian Paul.

F. T. ■

Il y a un siècle

**Cahier spécial
1914 - 1918
(8)**

Russie 1917, de la barbarie guerrière surgit la révolution, le pouvoir des soviets

En 1914, lorsque les classes dominantes impérialistes engagèrent leurs nations dans la guerre la plus terrible que l'humanité avait jamais connue, elles déclenchèrent en même temps dans chacun de ces pays des campagnes de chauvinisme d'une violence inouïe, l'intense bourrage de crâne appelant à la haine des autres peuples et à la soumission au militarisme criminel. Les peuples et les prolétariats d'Europe l'avaient subi de plein fouet.

L'horreur des combats sur les champs de bataille, se conjuguant à la misère et souvent à la famine se répandant dans les villes et les campagnes, finit pourtant par réveiller l'instinct de classe qui s'était malgré tout préservé dans le cœur et dans l'esprit de millions et de millions d'hommes.

Ce renouveau de la conscience de classe dans l'état d'esprit des masses commença à se faire nettement jour en 1916. Dans la boucherie de Verdun qui dura presque toute cette année-là eut lieu une première série de mutineries, alors que des grèves importantes éclataient en France, notamment dans les usines d'armement. En Irlande, ce fut tout un peuple qui se souleva à Dublin dans l'insurrection armée qui allait ouvrir la voie à une guerre d'indépendance dans cette île qui avait été la première colonie anglaise.

Longtemps étouffées puis contenues par les unions sacrées, c'est en 1917 que la lutte des classes, la lutte des peuples opprimés pour leur liberté et souvent leur indépendance, occupèrent de nouveau pleinement le devant de la scène.

Soulèvements, grèves, mutineries, telle fut l'année 1917

Les grèves se multiplièrent, souvent de plus en plus âpres. Sur le front, ce fut l'année des mutineries, parfois de régiments entiers. A celles des soldats français après l'effroyable tuerie du Chemin de Dames, des Italiens après Caporetto, répondit le premier soulèvement des marins de la marine de guerre allemande, hissant le drapeau rouge sur leurs bâtiments. L'armée russe tsariste continua de se débander gravement, et sa désagrégation fut l'un des facteurs majeurs de la révolution qui commença en février.

La violence des bouleversements inhérents à la guerre impérialiste se faisait ressentir sur la terre entière. Peu fréquentes jusqu'alors dans ces pays, des grèves éclataient jusqu'en Australie, en Nouvelle-Zélande.

Le Mexique était en pleine révolution. L'Empire ottoman commençait à se disloquer lui aussi, ouvrant la voie à la révolte des peuples de la région. Un spectre hanta de nouveau toutes les classes dominantes du monde, toutes les forces attachées au maintien de l'ordre établi : celui de la révolution.

La révolution ! En Russie, ce sont les femmes travailleuses de Petrograd qui la déclenchent fin février 1917, immédiatement suivies par l'avant-garde du jeune prolétariat du pays, les ouvriers de l'usine Poutilov. En dix mois, dont nous rappelons succinctement les principales étapes dans ce cahier, elle parvient à son terme : le pouvoir des conseils d'ouvriers et de paysans-soldats.

Les ouvriers démontraient leur pleine capacité à exercer un pouvoir dont l'objectif était la satisfaction des besoins essentiels de la société tout entière. L'émancipation des travailleurs pouvait être réalisée.

Quelles que soient les vicissitudes de l'histoire qui suivirent, dramatiques, c'était le chemin d'une période nouvelle dans l'histoire des hommes.

■ François PÉRICARD



Des profondeurs du peuple russe, s'est levée en cette année 1917 l'exigence de la paix, de la remise de la terre aux paysans et du pain pour tous. Meetings de masse et immenses manifestations (ici en mai à Petrograd) se succèdent presque chaque jour, toujours plus puissants.

Maxime Gorki dit : c'était une tempête, c'était un ouragan !



"La paix partout ! Tout le pouvoir au peuple ! La terre au peuple !" Ce sont bien les mots d'ordre de la révolution que les bolcheviks ont mis en avant et solidement associés dans les premiers jours de février, immédiatement.

Spécial 14 - 18

ILS ONT DIT

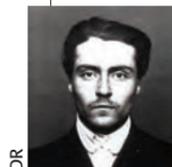


John Reed

(A propos de la journée du 22 octobre dans la Maison du peuple)

« Les mains, innombrables, demeurent levées. Trotsky scandait : "Que ce soit votre serment ! Vous jurez de donner toutes vos forces, de ne reculer devant aucun sacrifice pour soutenir le soviets qui entreprend d'achever la victoire de la révolution et de vous donner la terre, le pain, la paix !" Les mains innombrables demeuraient levées. La foule prêtait serment... »

(Dix jours qui ébranlèrent le monde)



Victor Serge

(Sur les rapports entre les masses en révolution et le Parti bolchevique)

« Ce que tous veulent : choisir le moment le plus favorable à l'action, s'entendre d'un bout à l'autre du pays, s'informer les uns les autres, se discipliner, coordonner leurs efforts innombrables, constituer en un mot une force uniquement intelligente, instruite, volontaire, prodigieuse, ce qu'ils veulent tous, le parti l'exprime en termes clairs, et le fait. »

(L'An I de la révolution russe)

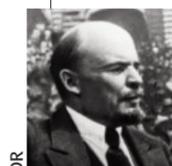


Léon Trotsky

(Sur le Deuxième Congrès panrusse des soviets)

« Tout Petrograd n'était plus qu'un seul meeting. Dans les salles archicombles, l'auditoire se renouvelait pendant des heures et des heures. Vague sur vague, des ouvriers, des soldats, des matelots déferlaient vers les édifices et les remplissaient. Des dizaines de milliers de gens submergeaient la Maison du peuple, déferlaient dans les couloirs en masses compactes, exaltés, mais en même temps disciplinés. Il y avait dans l'air cette charge d'électricité qui annonce un prochain éclat. A bas Kerensky ! A bas la guerre ! Le pouvoir aux soviets ! »

(Histoire de la révolution russe)



Lénine

(Dès son retour en Russie, il a situé clairement la place de la révolution russe dans la révolution mondiale)

« L'aube de la révolution mondiale luit (...). L'heure n'est pas loin où, à l'appel de notre camarade Karl Liebknecht, les peuples retourneront leurs armes contre les capitalistes exploités (...). Vive la révolution socialiste mondiale ! »

(Thèses d'avril, 3 avril 1917)



Russie 1917, de la barbarie guerrière surgit la révolution, le pouvoir des conseils

L'effondrement du régime impérial



Février 1917. Les ouvrières du textile de Petrograd manifestent pour le pain qui manque cruellement dans la capitale russe. Les ouvriers de la ville les rejoignent très vite.

L'armée russe avait enrôlé sous ses drapeaux depuis 1914 quinze millions d'hommes. Au début de 1917, un million et demi sont morts, plus de deux millions ont été blessés et mutilés, trois millions faits prisonniers. Un demi-million d'hommes a déserté. Les défaites militaires, la démoralisation de mil-

lions de soldats mal vêtus, mal nourris, mal chaussés, mal armés, la corruption des cercles dirigeants, le discrédit de la famille royale, la chute de la production industrielle, la paralysie croissante des transports qui ralentit le ravitaillement, toutes ces réalités minent le régime. La production agricole a également baissé. La crainte de la faim hante

les villes où le pain se fait rare. Le 23 février 1917 (1), dans la capitale, Petrograd, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, des ouvrières du textile débrayent et défilent en criant : « Du pain, du pain ! » Le lendemain, la grève s'étend ; les ouvriers se répandent dans les rues de la ville, accompagnant les femmes, solidaires.

Les cosaques leur résistent mollement. Le 26, à midi, les ouvriers occupent le centre de la ville. Ici et là, des policiers installés sur les toits les mitraillent, mais le soir une compagnie du régiment Pavlovsky se mutine et tente de soulever les régiments voisins. La grève générale devient insurrectionnelle.

La première réunion du soviét de Petrograd

Le 27 au soir se tient, au siège de la Douma, la séance constitutive du soviét des députés ouvriers et soldats de Petrograd, rassemblant des délégués élus ou désignés à la hâte dans les usines et les casernes, plus deux délégués pour chaque parti socialiste. Le soviét décide de publier un journal, les *Izvestia* puis élit un comité exécutif, présidé par le menchevik Tchekidzé. Dans une salle voisine, les députés de la Douma forment un comité provisoire pour prendre le relais du régime tsariste moribond.

Le 2 mars, se constitue un gouvernement provisoire présidé par le prince Lvov, grand propriétaire terrien, soutenu par les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires, alors majoritaires au soviét. Ce même 2 mars, le tsar abdique. La monarchie s'effondre.

La guerre jusqu'à la victoire que veulent les alliés franco-anglais se poursuit sous des slogans « démocratiques » qui n'en changent pas la réalité. La poursuite du conflit paralyse chaque jour un peu plus le pays, bloque les transports, disloque l'économie, énerve les travailleurs, irrite et démoralise l'armée de soldats-paysans et ruine le pays. La révolution russe a commencé.

Jean-Jacques MARIE ■

“Tout le pouvoir aux soviets !”

Exilé en Suisse, Lénine revient à Petrograd le 3 avril 1917. Son retour est le tournant de la révolution russe. Dans la *Pravda* du 9 avril, il explique : la révolution russe a créé une dualité de pouvoir entre le gouvernement provisoire bourgeois et « un autre gouvernement, faible encore, celui des soviets (...), embryonnaire à cause du degré insuffisant de conscience et d'organisation des prolétaires et des paysans dont les chefs "petits-bourgeois" (les mencheviks et les S-R) obscurcissent la conscience ».

Lénine répète inlassablement que la tâche des bolcheviks est essentiellement « un patient travail d'explication », d'agitation et de propagande car « les masses sont intoxiquées par le jusqu'auboutisme révolutionnaire » (la volonté de faire la guerre jusqu'à la victoire).

Tant que les bolcheviks sont en minorité, Lénine insiste sur le fait qu'ils doivent critiquer et expliquer les erreurs commises, en exigeant le passage du pouvoir aux soviets « afin que les masses s'affranchissent de leurs erreurs par l'expérience ».

Enfin, la révolution russe n'étant qu'une des pièces du puzzle de la révolution mondiale, il faut « fonder tout de suite la Troisième Internationale ».

Les journées de juillet

Début juillet, une première explosion se produit à Petrograd. Le 3 juillet, le premier régiment de mitrailleurs descend dans la rue, mitrailleuses en batterie sur ses camions, et manifeste contre le gouvernement provisoire ; des colonnes d'ouvriers descendent de Vyborg, le quartier nord de Petrograd. Les bolcheviks prennent la direction de la manifestation qui se dirige vers le siège du comité exécutif du soviét pour exiger : « Tout le pouvoir aux soviets ! » Le 4 juillet, des milliers de marins de Cronstadt débarquent à Petrograd et défilent en armes eux aussi. « Tout le pouvoir aux soviets ! » finira par l'emporter, mais la province n'est pas encore à ce niveau de conscience et de combativité. Les bolcheviks refusent donc de prendre prématurément le pouvoir. Le lendemain, l'ordre est rétabli.

J.-J. M. ■



Juillet 1917. A l'appel de l'un des soviets de Petrograd, ouvriers et soldats-paysans défilent en armes pour défendre la révolution contre le gouvernement provisoire.

Vers la prise du pouvoir

Le II^e Congrès panrusse des soviets

Fin août, le général cosaque Kornilov lance sur Petrograd la division sauvage caucasienne du général Krymov. Dans sa proclamation, il affirme que « la seule issue est d'instaurer la dictature et de placer tout le pays en état de guerre » et promet de pendre tous les dirigeants du soviét. Le socialiste-révolutionnaire Kerenski (alors président du gouvernement provisoire) prend peur. Tous les partis socialistes se dressent contre Kornilov ; les bolcheviks mobilisent les ouvriers contre l'insurrection tsariste ; les cheminots en grève bloquent les voies et détournent le convoi de la division sauvage que des agitateurs assiègent. Le complot se décompose sans combat.

Depuis juillet, un peu partout, les paysans se sont emparés des terres des nobles et des propriétaires terriens ; en même temps, las de la guerre, des centaines de milliers de soldats-paysans abandonnent les tranchées et retournent au village, fusil sur l'épaule, en maraudant et pillant. Il y a alors plus de deux millions de

déserteurs. L'écrivain Maxime Gorki évoquera ce déferlement des troupes qui rentraient en balayant tout sur leur passage : « C'était une tempête, c'était un ouragan ! »

Le gouvernement ouvrier et paysan

Lénine veut donner une forme politique à cette force aveugle, condamnée autrement à s'épuiser dans le désordre et le chaos où le pays commence à s'enfoncer. Devant le grave danger qui menace le pays de famine, il écrit alors un article au titre éloquent : *La catastrophe imminente et les moyens de la conjurer*.

Tout au long du mois d'octobre, Lénine se bat donc pour que les bolcheviks — à qui les élections donnent maintenant une large majorité dans la plupart des soviets — décident de préparer l'insurrection avant l'ouverture du congrès des soviets prévue le 25 octobre. Trotsky propose plutôt de joindre la date du congrès des soviets et celle de l'insurrection. C'est finalement ce qui se passera, mais c'est le combat

incessant de Lénine pour l'insurrection qui a gagné une majorité (qu'il faut relever réticente) du comité central pour l'insurrection.

A la veille du II^e Congrès des soviets — où les bolcheviks sont à l'évidence légèrement majoritaires avec les socialistes-révolutionnaires et les mencheviks de gauche —, le 24 octobre au matin, le gouvernement provisoire ferme les journaux bolcheviques *Soldat* et *Rabotchi Pout*, fait poser les scellés sur leur imprimerie et lever les ponts au-dessus de la Neva pour interdire les mouvements vers le centre de la ville. Le ministre de la Justice ordonne l'arrestation des bolcheviks mêlés aux journées de juillet.

Mais le Comité révolutionnaire du soviét, dirigé par Trotsky, prend alors le contrôle des principaux points de la capitale et, le lendemain, le congrès des soviets (sous la protection des masses mobilisées) déclare le gouvernement provisoire renversé et constitue un nouveau gouvernement : le Conseil des commissaires du peuple, présidé par Lénine.

J.-J. M. ■

ВНЕПАРТИЙНАЯ ПЕЧАТНАЯ РАБОТА

РАБОЧИЙ СОЛДАТЪ

Газета Советского Союза Рабочих и Солдатских Депутатов

№ 26. Четверг, 26 октября (10 ноября) 1917 года.

РАБОЧИМЪ, СОЛДАТАМЪ и КРЕСТЬЯНАМЪ!

Второй Всероссийский Съезд Советов Рабочих и Солдатских Депутатов открылся. На нем провозглашено главное постановление Съезда, которое провозглашает и решает: «Создать на базе городского Совета рабочих и солдатских депутатов, который на основании постановления Съезда, должен взять власть в свои руки».

Принимая клятвенно обязательство, Советское правительство обязано: «Создать власть, представляющую интересы рабочих и солдатских депутатов на всём фронте. Она должна обеспечить бесповоротную передачу промышленности, торговли и монополий в руки рабочих и солдатских депутатов, ликвидировать все формы эксплуатации и обеспечить социальную справедливость. Советское правительство должно обеспечить социальную справедливость, ликвидировать все формы эксплуатации, обеспечить социальную справедливость, ликвидировать все формы эксплуатации».

Советское правительство не имеет ни малейшего права на сотрудничество с буржуазией и помещиками. Советское правительство должно обеспечить социальную справедливость, ликвидировать все формы эксплуатации, обеспечить социальную справедливость, ликвидировать все формы эксплуатации».

Крестьяне — Керенский, Кандидат и др. должны покинуть свои посты в Петрограде. Необходимо отпустить, объявить полную амнистию, вернуть на родину мобилизованных солдат.

Солдаты, организуйте активное противодействие политике Керенского! Будьте на стороне!

Интеллигенты-оппортунисты, оставившие все планы, позы и принципы, перейдите на сторону!

Солдаты, рабочие, служащие, — в ваших руках судьба революции и судьба демократического мира!

ДЛЯ ЗАДЕРЖИВАНИЯ РЕВОЛЮЦИИ

Всероссийский Съезд Советов Рабочих и Солдатских Депутатов. Делегаты от Петроградского Совета.

Октябрь 1917. Le journal *Travailleurs et soldats* les appelle, dans son numéro du 26, à se dresser contre le gouvernement provisoire de Kerenski, pour la défense de la révolution.

C'était le premier engagement du Parti bolchevique... La paix. La paix tout de suite ! Brest-Litovsk

Dès les premiers jours de la révolution, en février 1917, les bolcheviks avaient immédiatement mis en avant l'exigence de la paix. Le processus de la révolution qui s'était développé de semaine en semaine avait accéléré la désagrégation de l'armée russe. Elle comptait déjà un demi-million de déserteurs en début d'année ; ils seront environ deux millions fin juillet. L'espoir de paix, la volonté de paix sont chevillés au corps des plus larges masses du peuple de ce pays encore largement rural et dont un grand nombre de familles de paysans ont subi ou subissent encore la saignée terrible de leurs enfants disparus.

L'engagement des bolcheviks est décisif. A peine désigné, le Conseil des commissaires du peuple s'attache donc à répondre à la double aspiration, celle de la remise de la terre aux paysans et celle de la paix. Les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires avaient obéi à la pression de l'impérialisme et poursuivi une guerre qui avait continué de mettre le pays à genoux, tué ou mutilé des millions d'hommes, démantelé son industrie, ruiné ses finances et amené la Russie au bord de la famine. En s'engageant sans délai sur la voie de la paix, les bolcheviks ne se contentent pas d'adopter un décret, indispensable (*que nous reproduisons ci-contre*). Ils font tout ce qu'ils peuvent pour le mettre en œuvre. Les alliés franco-anglais, et maintenant américains, hurlent à la trahison et dénoncent évidemment le caractère prétendument illégitime du nouveau gouvernement, pourtant désigné, rappelons-le, par le II^e Congrès des soviets. Ils refusent de répondre à la proposition de négociation immédiate.

Mais l'impact de celle-ci est considérable. Soldats russes encore au front et soldats allemands

Le décret du gouvernement bolchevique

« Le gouvernement ouvrier et paysan issu de la révolution du 24-25 octobre, appuyé sur les soviets (...), invite toutes les nations belligérantes et leurs gouvernements à ouvrir sans délai les négociations d'une juste paix démocratique ».

Le texte précise qu'il entend par là « une paix immédiate sans annexions (c'est-à-dire sans conquête de territoires étrangers, sans rattachement forcé de nationalités étrangères) et sans contributions ».

Le 26 octobre 1917
Le Conseil des commissaires du peuple

— dont le pays connaît lui-même à ce moment le début d'un soulèvement révolutionnaire — se précipitent dans les bras les uns des autres, fraternisent, boivent et dansent ensemble (*notre photo*).

La fin du carnage sur le front russe

Les impérialistes allemands utilisent l'état de ruine de la Russie afin de contraindre les bolcheviks à des concessions territoriales importantes qu'ils ne peuvent refuser compte tenu de la faiblesse de leur pays à ce moment. Plusieurs divergences apparaissent au sein de la



Fraternisation entre soldats russes et soldats allemands. Cette photo de mauvaise qualité est un document rare, presque jamais reproduit. Il date des derniers jours de 1917. Nous ne savons pas à quel endroit exact la photo a été prise, mais de nombreuses relations de l'époque indiquent que de telles scènes ont eu lieu à plusieurs endroits du front.

direction bolchevique. Boukharine notamment défend une position visant à rejeter toute paix avec l'Allemagne, voire toute « paix signée avec les impérialistes ».

Lénine bataille sans relâche pour aller jusqu'à la paix, malgré les exigences allemandes, car, pour lui, la poursuite de la guerre signifierait la fin de la révolution. Il finit par l'emporter, d'autant plus que, après un ultimatum, l'armée allemande a repris l'offensive sans rencontrer la moindre résistance.

Lénine insiste pour la signature immédiate de la paix aux conditions imposées par les Allemands, sous peine de voir la révolution russe

balayée. Après une ultime hésitation, Trotsky se rallie à sa position, adoptée le 18 février. Le 3 mars, le traité de Brest-Litovsk est signé : la Russie perd un quart de sa population et aussi les trois quarts de son charbon et de son minerai de fer.

Mais les bolcheviks ont mis fin dans leur pays au carnage de la guerre des impérialismes ; ils ont tenu le plus vital de leurs engagements. En même temps, ils envoient une adresse fraternelle au prolétariat allemand, l'appelant à les rejoindre dans le combat international pour la révolution mondiale.

François PÉRICARD ■

Les premiers décrets du gouvernement des soviets

Immédiatement au pouvoir et comme président du gouvernement ouvrier et paysan, Lénine fait voter un décret sur la paix proposant à tous les belligérants une paix immédiate et sans annexions (*ci-dessus*), puis un décret sur la terre annulant la propriété privée de la terre transmise pour répartition aux comités paysans, texte établi par 242 comités paysans dirigés par les socialistes-révolutionnaires dont l'aile gauche s'est rapprochée des bolcheviks.

Dans les jours qui suivent, le nouveau gouvernement soviétique promulgue toute une série de décrets qui marquent une rupture radicale avec l'activité du précédent gouvernement bourgeois, soutenu puis dirigé par les « socialistes » (mencheviks et socialistes-révolutionnaires), qui n'avait pris à peu près aucune réforme en dehors de l'abrogation des quelque 700 mesures antijuives accumulées par la monarchie.

Ainsi, dès le 29 octobre, il promulgue un décret interdisant le travail de nuit des femmes et des enfants de moins de seize ans, l'interdiction des heures supplémentaires et des travaux souterrains (les mines) aux femmes et aux adolescents de moins de dix-huit ans. En plein combat contre les adversaires du nouveau pouvoir, en dépit de certains désaccords internes, alors que la famine menace et que les propositions de paix soviétiques vont se heurter au silence total des Alliés puis aux exigences croissantes des puissances centrales, Lénine, de novembre 1917 à février 1918, multiplie les réformes démocratiques et sociales : la nationalisation des banques, le mariage civil, la séparation de l'Eglise et de l'Etat (il nationalise tous les biens de l'Eglise et lui retire sa mainmise sur l'école), l'établissement d'un état civil, le droit au divorce, l'égalité entre ouvriers étrangers et russes, la suppression des châtiments physiques dans les écoles, l'an-



Quelques-uns des délégués au II^e Congrès panrusse des soviets. Lénine à la tribune.

nulation de la dette contractée par la monarchie pour renforcer son armée et sa marine, et enfin l'abrogation du Code pénal tsariste. Comme les bolcheviks, les révolutionnaires au gouvernement concevaient tous la révolution russe comme un moment d'une révolution européenne qui, seule, devrait permettre au jeune gouvernement ouvrier et paysan de survivre et de se développer ; les mesures qu'ils prennent ne sont pas encore pleinement socialistes, mais ce sont des mesures réellement démocratiques qui vont dans le sens du socialisme et correspondent aux besoins immédiats des plus larges masses. Nous publions ci-contre, des extraits de deux de ces décrets parmi les plus importants.

Marc TEULIN ■

Spécial 14 - 18

DOCUMENTS

Deux décrets du gouvernement ouvrier et paysan

1 - La terre

- Les droits sur la grosse propriété foncière sont annulés sans rachat.
- Les grosses propriétés foncières, ainsi que les terres des apanages, des monastères, des églises, avec tout le bétail et les matériels agricoles, les biens immobiliers et tous leurs accessoires sont transmis à la disposition des comités agraires cantonaux et du soviét de district, jusqu'à l'Assemblée constituante.
- Les terres des cosaques simples soldats et des paysans ne sont pas soumises à la confiscation.

(Adopté par le congrès des députés ouvriers, soldats et paysans, le 26 octobre 1917)

2 - Les usines

- Le Conseil des commissaires du peuple a décidé de confisquer les usines Poutilov en raison des dettes dont elles se trouvent obérées ; les ateliers automobiles de la Société internationale des wagons-lits, près de la Mskoskaïa Sastava, en raison du refus de la direction de continuer le travail dans ses ateliers ; et tout l'actif de la société anonyme du district minier Sergueïnsko, en raison du refus de la direction de se soumettre au décret sur l'établissement du contrôle ouvrier. L'organisation et la gestion de ces usines-ateliers sont confiées au commissaire du Commerce et de l'Industrie.

- Par suite du refus de la direction de l'usine de la société anonyme du district minier de Neviansk de se soumettre au décret du commissaire du peuple sur l'établissement du contrôle ouvrier sur la production, le Conseil a décrété la confiscation de tous les biens, quels qu'ils soient, du district minier et de les déclarer propriété de la République russe. Tout le personnel, employés et techniciens, doit rester à son poste et remplir son devoir.

Les deux décrets sont signés :

Le président du Conseil et des commissaires du peuple : Oulianov



Mensonges d'hier, censures d'aujourd'hui

« Les boches, c'est comme les rats
Plus on en tue, plus il y en a. »
Chanson patriotique
de Vincent Scotto

« **C**lemenceau dit : « Bien. De quoi devons-nous discuter ? » « De la Mésopotamie et de la Palestine », répondit Lloyd George. « Dites-moi ce que vous voulez », demanda Clemenceau. « Je veux Mossoul », dit Lloyd George. « Vous l'aurez », a dit Clemenceau. « Rien d'autre ? » « Si, je veux Jérusalem », a continué Lloyd George. « Vous l'aurez », a dit Clemenceau. »

C'est une conversation secrète du 11 décembre 1920, figurant dans le journal du secrétaire du gouvernement britannique, Hankey.

Le traité de Versailles (1919) trace et tranche les frontières de l'Europe, au gré des annexions, convoitises et manœuvres des impérialistes vainqueurs, créant, de l'avis de tous les historiens sérieux, les fermentes, les humiliations, les conflits de... la guerre suivante. Pas seulement en Europe.

Les colonisateurs vainqueurs se ruent sur les colonies allemandes, flanqués de leurs missionnaires, pour faire changer de maîtres les peuples asservis : Togo, Cameroun, Ruanda-Urundi, Tanganyika... Le traité de Sèvres (1920) organise le dépeçage de l'Empire ottoman et le partage des morceaux. Savez-vous ce qu'est un « territoire habité par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes » ? C'est la savante et hypocrite formule de la Société des Nations, ancêtre de l'ONU, pour distribuer aux grandes puissances des « mandats », sur d'immenses territoires du Moyen-Orient. Un peuple est gratifié de ce méprisant jugement, sa civilisation fût-elle millénaire, dès lors que, sous ses pieds, gisent des richesses pétrolières. Ainsi Clemenceau, modèle de Hollande et Valls, met-il la main sur la « Syrie utile » : on pille le pétrole sans dépense superflue d'administration coloniale. Le mandat britannique sur la Palestine est très spécial. Là où vivent 589 177 Arabes et 83 790 Juifs, l'impérialisme britannique commence ses intrigues : le mouvement sioniste devient interlocuteur officiel, sans qu'aucun organisme ne représente les intérêts des Arabes palestiniens.

Prochainement, une suite à nos « cahiers d'été »

Avec ce numéro s'achève la série des « cahiers spéciaux » que nous avons consacrés à la Première Guerre mondiale. Nos abonnements d'été s'achèveront avec le numéro du 4 septembre. La rédaction, compte tenu de l'importance de cette rentrée politique et sociale, a estimé qu'elle avait besoin de retrouver sa pleine pagination habituelle dès le prochain numéro pour pouvoir y intervenir pleinement. Restait une question : difficile de ne pas traiter les suites immédiates et les conséquences de ce conflit gigantesque qui venait de ravager et de bouleverser l'Europe et le monde, ainsi que Michel Sérac nous en propose (ci-dessus) une première approche. Que ce soit d'un point de vue historique ou politique — et nous avons essayé, au long de nos huit « cahiers », de ne pas dissocier les deux —, la signification de la « conférence — faussement appelée — de la paix » de 1919, de celle des traités de Versailles et de ceux qui le suivirent, ne pouvait être ignorée. Cela aurait pu être l'objet d'un neuvième « cahier ». Nous traiterons donc ce sujet courant septembre dans plusieurs pages quinze successives.

F. P. ■

Toutes ces tractations secrètes (révélées et démasquées notamment par le gouvernement révolutionnaire russe) furent menées pendant des années, de 1916 à 1922. Pendant ce temps, dans les tranchées, on forçait les soldats à mourir au nom de la liberté, de la patrie, dans « la der des der ». On faisait chanter aux enfants des vociférations infâmes contre la *race* allemande (dont des « savants » patriotes prouvaient qu'elle produisait plus d'excréments que la *race* française).

Les partages secrets mis au point par le Français Picot et le Britannique Sykes furent disputés et contestés par le nouvel arrivant impérialiste : l'Américain Wilson voulait sa part. Il sera mieux servi lors de la guerre suivante...

Tous ces faits prouvent à l'envi que les impérialismes « vainqueurs », derrière les déchaînements d'hystérie patriotique, à destination de leurs peuples et soldats sacrifiés, avaient des appétits d'annexions, de pillages, de rapines, de colonisations exactement similaires aux impérialismes « vaincus ». Deux groupes de bandits capitalistes s'affrontaient pour un butin.

De Mossoul à Mossoul, de la Syrie à la Syrie, de la Palestine à la Palestine, si la Mésopotamie est devenue Irak, et la Perse Iran, rien de nouveau, cent ans après, dans les cibles, la rapacité, les prétextes, les armadas des guerres impérialistes, hormis le leadership américain.

« Culture de guerre » et « genèse des totalitarismes »

Les criminels ont donc soin d'effacer leurs traces, pour mieux déverser, aujourd'hui, les mêmes poisons du mensonge patriotique et « humanitaire », à fort goût de pétrole. Ont été effacés des programmes scolaires d'histoire l'étude des causes de la Première guerre, les rivalités entre puissances coloniales, le contenu exact des traités. Au tournant du XXI^e siècle, des « recherches » très particulières d'« historiens » bien-pensants ont permis au régime de remplacer dans les programmes les connaissances des événements, des faits, des intérêts d'Etat, par une notion abjecte : « la culture de guerre ». La guerre est étudiée comme venant d'en bas, elle émane du « consentement » des soldats, de leur « pulsion exterminatrice ». Ces bouillies pseudo-sociologiques s'intitulent dans les programmes « L'expérience combattante », ou « Vivre et mourir en temps de guerre » ! Et cet « ensauvagement » des populations européennes par une guerre consentie aurait conduit aux violences totalitaires du fascisme et... de la révolution russe, tout cela groupé dans « la genèse des totalitarismes » (1).

Les historiens honnêtes, les universitaires consciencieux, qui ont montré la surveillance, le conditionnement des soldats par la terreur, la menace de mort immédiate, les exécutions pour l'exemple, la formidable propagande patriotique totalitaire, etc., ont été évidemment écartés par la raison d'Etat d'aujourd'hui, la censure officielle d'aujourd'hui.

Celles-là mêmes qui inspirent les discours de commémoration de Hollande, en faveur de ses interventions impérialistes d'aujourd'hui, aux côtés de ses semblables impérialistes, sous contrôle de son suzerain américain.

Au bourrage de crâne par la « culture de guerre », calomniatrice et vile, doit répondre la vérité des faits... et la construction d'un parti ouvrier, internationaliste, indépendant du capitalisme.

Michel SÉRAC ■

(1) Il va de soi que nous parlons ici des instructions officielles. Les propagandistes d'Etat ne peuvent abolir l'indépendance d'esprit, la conscience critique des professeurs qui rusent et résistent, afin de transmettre néanmoins des connaissances vérifiées.



Une brochure contre des canons ?... Rosa Luxemburg est emprisonnée en forteresse lorsqu'elle écrit « Socialisme ou barbarie », ce texte essentiel qui deviendra une référence pour le mouvement ouvrier.

Pour le socialisme !

En 1915, au terme des dix-sept premiers mois de la tuerie, les canons ont déjà tiré 270 millions d'obus. Deux millions et demi d'hommes sont morts ; plus du double sont mutilés ou estropiés à vie.

En 1915, la socialiste allemande Rosa Luxemburg écrit une brochure qui n'aura sur le moment qu'une faible diffusion, à cause de la censure militaire et de la répression : *Socialisme ou barbarie*. Une brochure contre des canons ?... Mais la barbarie n'a-t-elle pas déjà gagné ? La loi des canons n'est-elle pas déjà en train de submerger la civilisation ?

L'histoire a répondu à ces questions qui pouvaient sembler légitimes au cours de cette guerre déclenchée par les impérialismes, l'histoire réelle, celle des faits et des réalités, celle de la lutte des classes qui en est le moteur. Et elle a répondu non !

Non, la barbarie n'a pas gagné. Elle a porté des coups terribles à l'humanité, à la civilisation (surtout le second conflit mondial, nouvel apocalypse dans le XX^e siècle), mais la lutte irréductible des prolétariats et des peuples du monde s'est dressée contre elle et a mis au contraire en avant, un peu plus à chaque moment, l'évidente nécessité du socialisme. Car le texte de Rosa Luxemburg dit le vrai, expose clairement l'enjeu de toute une période historique — qui n'est pas achevée aujourd'hui.

Aujourd'hui, un siècle après, au moment même où les dirigeants impérialistes et leurs laquais versent dans leurs « commémorations » des larmes de crocodile cyniques et dérisoires sur les morts de 1914-1918, la guerre tue chaque jour à Gaza, en Ukraine, au Nigeria, au Pakistan, en Syrie. La barbarie n'a-t-elle pas déjà gagné ? Les lanceurs de missiles et de roquettes qui remplacent les canons d'hier ne sont-ils pas en train de l'emporter ? Dans des réunions qu'animent cet été des comités du POI, des militants de notre parti, à l'occasion de ces cahiers spéciaux — sur l'anniversaire de l'assassinat de Jaurès notamment —, demandent : ne sommes-nous pas dans une situation qui ressemble dangereusement à celle ayant précédé 1914 ? La barbarie, une nouvelle fois, n'est-elle pas en passe de l'emporter ?

Non ! Aujourd'hui, nous répondons comme le fit Rosa Luxemburg en 1915, quand elle exprimait son espoir dans la capacité des prolétariats et des peuples du monde à surmonter, par leur lutte de classe, les pires épreuves auxquelles ils étaient confrontés, sa confiance inébranlable dans un avenir universel de socialisme.

Notre engagement, notre responsabilité

Tout au long de ce terrible XX^e siècle de guerres et de révolutions, c'est la perspective affirmée dans la brochure de Rosa Luxemburg, le socialisme, qui s'est dressée contre les canons qui menaçaient de conduire le monde à l'abîme, au sens où elle ne les a certes pas fait taire, mais les a empêchés de mener à son terme leur œuvre de mort et d'anéantissement.

Pas d'illusions dans notre propos : les canons ne se tairont pas tant que le régime de la propriété privée des moyens de production et d'échanges pourra se maintenir, car sa nature même est porteuse d'agressions et de guerres contre les peuples. L'extrême degré de putréfaction que ce régime a atteint aujourd'hui rend sa survie chaque jour plus meurtrière, plus insupportable.

L'avant-garde ouvrière, regroupée autour de notre journal, qui combat inlassablement pour le socialisme, ne se paie pas de mots. La semaine dernière, *Informations ouvrières* dénonçait sur toute sa « une » l'exil forcé de peuples entiers en Irak, comme le bombardement des populations civiles à Gaza, les caractérisait avec lucidité comme « le prix du maintien de l'ordre impérialiste ».

Dans les luttes quotidiennes comme dans les actions de solidarité internationale, le Parti ouvrier indépendant, avec l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, lutte inlassablement contre toutes les barbaries qui menacent — dont les premières dans notre pays sont la volonté du capital de réduire à néant tous les droits et acquis de la classe ouvrière, de mettre fin à l'existence de ses organisations indépendantes.

Au cœur de notre manifeste fondateur, il y a le seul combat qui vaille pour notre classe, pour l'humanité tout entière, le combat pour le socialisme.

François PÉRICARD ■

Spécial 14 - 18

DOCUMENT

« Socialisme ou barbarie »

Un extrait du texte de Rosa Luxemburg

« Le triomphe de l'impérialisme aboutit à l'anéantissement de la civilisation — sporadiquement, pendant la durée d'une guerre moderne, et définitivement, si la période des guerres mondiales qui débute maintenant devait se poursuivre sans entraves jusque dans ses dernières conséquences. (...) Nous sommes placés aujourd'hui devant ce choix : ou bien le triomphe de l'impérialisme et décadence de toute civilisation, avec pour conséquences, comme dans la Rome antique, le dépeuplement, la désolation, la dégénérescence, un grand cimetière ; ou bien victoire du socialisme, c'est-à-dire de la lutte consciente du prolétariat international contre l'impérialisme et contre sa méthode d'action : la guerre.

C'est là un dilemme de l'histoire du monde, un ou bien - ou bien encore indécis, dont les plateaux balancent devant la décision du prolétariat conscient.

Le prolétariat doit jeter résolument dans la balance le glaive de son combat révolutionnaire : l'avenir de la civilisation et de l'humanité en dépend. »

Afrique du Sud

Deux ans après le massacre de Marikana

C'était il y a deux ans. Les mineurs de la mine de platine Lonmin, à Marikana, l'une des plus grandes du monde, sont en grève depuis le 10 août 2012. Le patronat décrète un lock-out. Le 16 août, les mineurs se rassemblent par centaines près de l'entrée de la mine. La police encercle le rassemblement et ouvre le feu. Officiellement, on décompte 34 morts parmi les grévistes. Le chiffre réel est d'au moins 45 morts et une centaine de blessés par balles. Le choc est immense dans tout le pays. On évoque les pires massacres de l'époque de l'apartheid. La commission d'enquête qui se met en place découvre que Cyril Ramaphosa, ancien secrétaire général de la NUM (le syndicat des mineurs) et membre de la direction de l'ANC (le parti gouvernemental), dont il va devenir le secrétaire général, a adressé, le 15 août, un courrier à la police, lui demandant d'entamer des « actions concertées » pour « rétablir l'ordre » face aux « actes criminels des grévistes ». Ramaphosa est aussi l'un des principaux actionnaires de Lonmin.

Photo AFP



Marikana, le 16 août 2012.

Les mineurs ont tenu bon. Devant le ralliement des dirigeants de la NUM aux intérêts des multinationales, ils avaient commencé à constituer l'AMCU, qui devient le principal syndicat dans le secteur minier, au fur et à mesure que la grève s'étend. Le 24 septembre, un accord est signé. Comme le déclare alors le Socialist Party of Azania (SOPA), « bien que les mineurs n'aient pas obtenu les 12 500 rands qu'ils revendiquaient, ils ont imposé à Lonmin une énorme augmentation de 22 %, ce qui est sans précédent ». Le combat a continué pour obtenir justice pour les mineurs assassinés, pour leurs familles. La commission d'enquête, malgré les obstacles, a poursuivi son travail. Elle vient aujourd'hui d'entendre pendant quarante-huit heures Cyril Ramaphosa, principal dirigeant de l'ANC aujourd'hui, bras droit du président de la République, Jacob Zuma. Selon la presse, il a été « malmené », incapable de répondre aux accusations de l'avocat représentant les familles des mineurs, Dali Mofu, qui l'a stigmatisé comme l'un des principaux responsables du massacre.

François Forge

Le 1^{er} juillet 2014, la National Union of Metal Workers of South Africa (NUMSA), le syndicat national des métallurgistes d'Afrique du Sud, appelait ses adhérents à la grève. Deux cent mille travailleurs. Ils y répondaient massivement, notamment dans les plus grandes entreprises, propriétés de grandes firmes étrangères, comme General Motors. La grève s'est poursuivie durant tout le mois de juillet, malgré les violences, les provocations, les tentatives de diviser les travailleurs, d'opposer la majorité voulant poursuivre la grève à ceux qui hésitaient face à la détermination affichée par le patronat. Rien n'y fit. Finalement, le patronat accepta de négocier sur la base de propositions qu'il avait dénoncées comme « irréalistes » avec un syndicat qu'il avait caractérisé comme « irresponsable ».

Le 28 juillet, la NUMSA aboutissait à un accord avec les représentants du patronat et appelait ses adhérents à reprendre le travail. L'accord était ratifié par les assemblées de grévistes dans toutes les entreprises en grève. C'est un recul aux allures de défaite pour le patronat, un échec cinglant de la politique de « paix sociale » prônée par le gouvernement de Jacob Zuma, aggravant la crise politique en Afrique du Sud. Cette victoire des travailleurs de la métallurgie, au-delà même des conditions spécifiques existant en Afrique du Sud, a une portée pour les travailleurs de tous les pays. Les porte-parole des exploiters, les gouvernements, ne cessent de répéter que, compte tenu des « difficultés de l'économie », il ne faut pas être trop exigeants, il faut savoir renoncer à des acquis incompatibles pour sauver l'essentiel... Aux États-Unis, les dirigeants de la centrale syndicale AFL-CIO ont même donné un nom à ce cadre de relations, auquel ils se disent contraints de se soumettre, le « système des concessions ».

Or la grève des métallurgistes d'Afrique du Sud — à la suite de celle des mineurs de platine — a prouvé que c'était au patronat que la lutte des travailleurs pouvait imposer des concessions.

Photo AFP

Johannesburg, le 1^{er} juillet 2014 : le plus grand syndicat du pays, le syndicat des travailleurs de la métallurgie (Numsa) appelait ses adhérents à la grève et à manifester. Une grève qui s'est poursuivie durant tout le mois de juillet et devant laquelle le patronat a dû reculer.

La grève victorieuse des métallos d'Afrique du Sud est un élément d'accentuation de la lutte des classes. Si la Fédération patronale de la métallurgie, qui regroupe les grandes entreprises en tant que telles, a accepté l'accord, l'Association nationale de la métallurgie, qui regroupe les petites et moyennes entreprises, l'a déclaré inapplicable et a menacé de recourir au lock-out. D'autres chocs, sur le terrain le plus direct de la lutte des classes, se préparent...

Dans une déclaration publiée au lendemain de l'accord, la direction de la NUMSA déclare :

« Contrairement aux mensonges et aux calomnies diffusées par le camp capitaliste, ce n'est pas la classe ouvrière qui détruit ce qu'on appelle "l'économie africaine" (dans le cadre de laquelle, semble-t-il, les travailleurs noirs africains ne peuvent exister que comme une main-d'œuvre sous-payée, exploitée racialement et socialement), ce qui menace ce pays, c'est la stratégie raciste et colonialiste des exploiters. C'est cela qui menace non seulement l'économie, mais la société tout entière, et qui interdit à

l'Afrique du Sud de devenir un pays libéré de la violence, véritablement démocratique et prospère. »

La direction de la NUMSA souligne un facteur essentiel : sur le terrain des relations économiques et sociales, le régime de l'apartheid — qui, en 1993, face au soulèvement du peuple noir et avant tout au combat de la classe ouvrière noire, avait dû renoncer au monopole du pouvoir politique exercé par la minorité blanche — s'est maintenu. L'économie du pays est contrôlée par de grands groupes capitalistes, essentiellement « blancs ». L'écrasante majorité des travailleurs qu'ils exploitent sont « noirs », comme le sont les milliers de chômeurs, de jeunes qui sont maintenus hors de la production, comme l'est la masse des travailleurs ruraux et des paysans sans terre qui travaillent sur des domaines toujours détenus à plus de 80 % par les propriétaires blancs.

Ce système n'a pu se perpétuer que parce que la direction du principal mouvement que le peuple noir opprimé et exploité voyait comme l'instrument de son combat contre l'apartheid, le Congrès national africain (African National Congress, ANC), accepte, avec l'appui sans faille du Parti communiste sud-africain, d'en sauver les bases. Les accords de 1994 (dits « de Kempton Park ») passés entre le gouvernement de l'apartheid et l'ANC stipulent qu'il ne sera pas touché à la propriété des moyens de production et de la terre. Or ces derniers sont détenus par la minorité blanche.

Les gouvernements de l'ANC qui se succèdent depuis — et auxquels le PC et la direction de la COSATU, la principale centrale syndicale, participent — gouvernement dans ce cadre. Ils se sont maintes fois heurtés à l'opposition grandissante de différents secteurs de la population.

Ce sont les fondations mêmes de ce système qui vont être ébranlées par la grande grève des mineurs, commencée le 10 août 2012, à Marikana. Elle va représenter un heurt brutal entre la classe ouvrière — dont les besoins immédiats et les aspirations étaient incarnés par les mineurs — et le gouvernement de l'ANC. Cela conduira à une crise sans précédent dans la COSATU, dont le syndicat des mineurs, la National Union of Miners (NUM),

qui a joué un rôle majeur dans la lutte contre l'apartheid, est l'un des piliers. En effet, la direction de la NUM condamne la grève. C'est alors que se constitue un nouveau syndicat, l'Association of Mineworkers and Construction (AMCU), formé par les mineurs pour organiser la lutte, et avec qui les grandes compagnies minières seront contraintes de négocier, alors que la NUM s'effondre.

Le syndicat des métallos, la NUMSA, principal syndicat de la COSATU, se prononce pour que la COSATU rompe avec l'alliance gouvernementale, et, avec neuf autres fédérations, demande un congrès extraordinaire à cet effet. Sur le plan plus strictement politique, Julius Malema, ancien dirigeant des jeunes de l'ANC, qui a soutenu la

Après les mineurs, c'est au tour des métallos d'arracher une victoire au patronat.

grève des mineurs, s'engage dans la constitution d'un parti politique, l'Economic Freedom Fighters (EFF), qui met au centre de ses objectifs « la nationalisation des industries énergétiques » (les grandes mines, pour lesquelles la police a tué, sont la propriété de multinationales britanniques et américaines), et « l'expropriation sans compensation des grandes propriétés agricoles » détenues par une poignée de propriétaires.

C'est sur cette base que l'EFF, nouvellement constitué, présentera ses propres listes lors des élections générales d'avril 2014, recueillant plus d'un million de voix.

Le Parti socialiste d'Azanie (Socialist Party of Azania, SOPA) — qui a régulièrement participé aux campagnes de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples —, a soutenu l'EFF dans ces élections, en raison de ses mots d'ordre.

Le million de voix (près de 7 % des votants) obtenu par l'EFF est une expression du puissant mouvement des masses noires pour réaliser les objectifs qui étaient ceux de la lutte contre l'apartheid : réalisation de la souveraineté nationale, démocratie, c'est-à-dire le pouvoir à la majorité noire.

Ces objectifs ne peuvent être atteints que par la lutte de la classe ouvrière pour ses revendications sociales, dans la continuité de l'immense mobilisation qui s'est exprimée dans la grève des mineurs, puis celle des métallos.



Photo AFP

50 000 au Cap contre le massacre de Gaza

Le 14 août, le centre de la ville du Cap a été occupé par une grande manifestation (au moins 50 000 personnes) contre l'agression et les massacres perpétrés par l'Etat d'Israël à Gaza. Dans la manifestation, aux côtés de groupes qui se réclamaient de la solidarité avec les musulmans, de personnalités connues pour leur combat contre l'apartheid, comme Desmond Tutu, se trouvaient de nombreux militants et responsables syndicaux. Des militants de la COSATU soulignaient que leur présence dans le cortège marquait aussi leur refus de voir le gouvernement de l'ANC poursuivre des relations diplomatiques normales avec l'Etat d'Israël.

Etats-Unis

Manifestations à Ferguson (Missouri)

Justice pour Michael Brown, jeune Noir désarmé abattu par la police !

Labor Fightback Network (LFN, Réseau de résistance ouvrière), qui regroupe des centaines de militants ouvriers aux Etats-Unis, a rendu publique une déclaration à la suite du meurtre, à Ferguson (Etat du Missouri), du jeune Michael Brown, dix-huit ans, abattu par un officier de police le 9 août.

Oscar Grant, tué le 1^{er} janvier 2009 à Oakland (Californie), Trayvon Martin, tué le 26 février 2012 à Sanford (Floride), Eric Garner, assassiné le 17 juillet 2014 à Staten Island (Etat de New York), Michael Brown, assassiné le 9 août 2014 à Ferguson (Missouri), Ezell Ford, assassiné le 11 août 2014 à Los Angeles (Californie).

Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses exécutions de Noirs commises par des policiers ou des vigiles, une pratique qui devient monnaie courante dans tout le pays. Bien qu'il dure depuis des décennies, ce phénomène a atteint des sommets, déclenchant une énorme indignation et amenant un grand nombre de personnes à descendre dans les rues pour réclamer justice et demander des comptes aux responsables de ces crimes.

Ce qui s'est passé à Ferguson le 9 août est un cas « classique ». Un jeune homme noir désarmé, âgé de 18 ans, Michael Brown, a été abattu par un policier de Ferguson, Darrell Wilson, qui lui a tiré dessus à plusieurs reprises.

La tension est à son comble aujourd'hui à Ferguson, principalement en raison du fait que les autorités n'ont pas arrêté Wilson pour le mettre en prison. A l'inverse, il a été mis en congé administratif, continuant à toucher son traitement. Le chef de la police l'a porté aux nues en le décrivant comme un excellent officier.

Michael Brown assassiné parce que Noir

La conférence de presse au cours de laquelle la police a reconnu que Wilson était le tireur a mis de l'huile sur

le feu. Elle y a prétendu que Brown avait volé des cigares chez un commerçant quelques minutes avant le meurtre. Or cela n'avait rien à voir avec l'exécution de Brown et ne visait qu'à détourner l'attention de ce qu'avait fait le policier, en faisant porter à Brown la responsabilité des faits. Des faits que les avocats de la famille Brown ont appelé un « assassinat caractérisé ».

Dans un premier temps, le chef de la police avait déclaré catégoriquement qu'il n'y avait aucun lien entre le vol et le meurtre. Quelques heures plus tard, son récit avait complètement changé et, chaque fois qu'il a eu l'occasion de s'exprimer, il a fourni une version différente de ce qui s'est passé. Les faits ne peuvent pourtant pas être plus clairs : quand il a été abattu, Brown était à plusieurs mètres de Wilson et ne représentait aucune menace pour qui que ce soit. Selon trois témoins oculaires, Brown, en regardant l'officier, avait les bras levés, montrant qu'il n'était pas armé. Mais sa vie n'a pas été épargnée. Un assassinat injustifiable qui n'a rien à voir avec le présumé vol dans le magasin. D'autant que, en supposant qu'un tel vol ait été commis par Brown, la sanction pénale pour un tel délit n'est pas la peine de mort.

La police réprime les manifestants avec des armes de la guerre d'Irak

Après le meurtre, les habitants de Ferguson, protestant par des marches pacifiques, ont été brutalement réprimés par la police, utilisant des gaz lacrymogènes, des bombes flash et des grenades assourdissantes, tandis que des tireurs d'élite étaient postés sur des camions blindés et que des policiers de la ville et de l'Etat, vêtus d'uniformes paramilitaires, équipés de balles en caoutchouc, de fusils d'assaut AR-15 et de chiens policiers, étaient déployés.

Où la police de Ferguson a-t-elle obtenu de telles armes ? La plupart de celles-ci sont les restes des guerres d'Afghanistan et d'Irak, et ont été offertes par le pouvoir fédéral pour un demi-million de dollars. D'autres

villes ont reçu des dons similaires, ce qui signifie que l'argent des contribuables est utilisé à la militarisation de la police, comme cela s'est produit à Ferguson.

En bref, Ferguson était mise en état de siège, livrée à des forces militaires hors de tout contrôle. La liberté d'expression a été foulée aux pieds, et les manifestants pacifiques ont senti la nécessité de mettre « les mains en l'air » face à des individus qui pointaient leurs armes sur eux.

Libertés démocratiques et droits civiques bafoués

Un sénateur de l'Etat a été aspergé de gaz lacrymogène, tout comme un grand nombre d'autres personnes dont les yeux brûlaient et pleuraient. Un conseiller municipal a été arrêté, de même que des journalistes du *Washington Post* et du *Huffington Post*. Selon l'American Civil Liberties Union, un journaliste a été menacé par un policier qui lui a dit : « Nous ne vous permettons pas d'écrire sur ce qui se passe ici. » Voilà ce qu'il en est de la liberté de la presse !

A Ferguson, il n'y a que trois gardiens de la paix noirs sur un effectif de cinquante-trois. Il n'y a qu'un membre du conseil municipal noir sur six (et il a été arrêté lors de ces événements, et détenu une nuit en prison).

Il y a de cela des années, quand Ferguson était une ville presque exclusivement « blanche », tous les postes importants de la ville étaient bien sûr tenus par des Blancs. Avec le temps, de plus en plus de Noirs se sont établis à Ferguson, si bien qu'ils constituent aujourd'hui 67 % de la population de la ville. Mais la structure du pouvoir est restée telle qu'elle était.

Ce qui s'est passé a-t-il entraîné des émeutes ? Inévitablement. Elles ont éclaté à cause de la profonde frustration et de l'exaspération découlant de ce qui a été décrit précédemment. Comme l'a dit en son temps Martin Luther King Jr. : « L'émeute est la langue que parlent ceux que l'on n'entend pas. » Faisant état de premières concessions des autorités aux demandes des manifestants, les militants ouvriers américains regroupés dans le Labor Fightback Network indiquent qu'il est plus que temps de maintenir la pression et d'aller de l'avant pour que justice soit faite pour Michael Brown, pour la défense des droits démocratiques et des droits civiques, et pour la démilitarisation de la police.

Nous ne pouvons pas nous contenter de la condamnation de l'officier qui a tué Brown, comme nous l'avons appris dans le cas de Trayvon Martin. Le mouvement ouvrier doit faire sien la lutte de la population de Ferguson pour la justice, à commencer par l'arrestation et l'emprisonnement de Wilson. C'est pourquoi nous en appelons au mouvement ouvrier et au mouvement des droits civiques pour qu'ils prennent l'initiative d'une « marche sur Ferguson », appelant nos frères et sœurs dans les grandes villes de la région — Saint-Louis et Chicago — à se joindre en masse à ce combat.

(Les intertitres sont de la rédaction d'Informations ouvrières.)

Photo AFP



Ankara (Turquie), le 15 août : le Premier ministre et président élu Erdogan dans les rues de la capitale.

Turquie

Une victoire en trompe-l'œil d'Erdogan à l'élection présidentielle

Toute la presse internationale a caractérisé la victoire à l'élection présidentielle du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, comme écrasante. Mais le résultat montre que cela doit être beaucoup nuancé.

D'abord, c'était la première fois que l'élection présidentielle se déroulait au suffrage direct. Le taux de participation a été de 73 %. Il y a cinq mois, aux élections municipales, il s'élevait à 89 %. C'est-à-dire qu'Erdogan a obtenu 20 millions de voix sur les 56 millions que compte le corps électoral. Cela veut dire que son projet de réforme de la Constitution visant à donner plus de pouvoir à la présidence de la République (jusqu'à présent, il s'agissait d'un pouvoir plus « honorifique » qu'exécutif) peut échouer l'année prochaine, lors des élections législatives, car, avec ce résultat, il pourrait ne pas avoir de majorité qualifiée pour lui permettre d'aboutir.

Face à Erdogan, le candidat commun, un islamiste indépendant, présenté par le CHP (le parti kémaliste) et le MHP (un parti d'extrême droite), n'a obtenu que 15 millions de voix, soit moins que l'addition des scores des deux partis lors des élections municipales. Ils avaient obtenu à cette occasion 19,5 millions de voix.

Une partie de l'électorat du CHP, la plus attachée à la tradition laïque, n'a pas accepté ce candidat commun et s'est sans doute abstenue ou a voté pour le candidat du parti kurde, Selahattin Demirtas, qui a été la véritable révélation de ce scrutin. En effet, il a recueilli 10 % des voix, doublant ainsi les scores traditionnels du parti kurde. Cela signifie qu'une partie de la classe ouvrière et de la jeunesse des grandes villes a voté pour lui.

LA LENTE CRISE DE L'AKP

L'AKP, rappelons-le, est le parti islamiste, dit « modéré », dirigé par Erdogan, lequel a convoqué un congrès extraordinaire de son parti le 27 août pour nommer un nouveau dirigeant de l'AKP, et donc un Premier ministre,

qui lui soit fidèle. Car, étant élu président, il doit renoncer à la fonction de Premier ministre et de dirigeant de son parti.

Plusieurs éléments montrent que le règne sans partage de l'AKP de ces dernières années est en train de s'éroder. Le gouvernement de l'AKP, dont la politique internationale est alignée sur l'administration américaine et la politique sociale sur les directives européennes, a subi un premier grand choc lors des manifestations massives de la place Taksim, en mai-juin 2013. D'un côté, l'AKP s'est assurée pour l'instant du contrôle de la classe ouvrière sur la base de l'intégration de la majorité de la direction du syndicat traditionnel majoritaire, le Türk-İS, à sa politique.

D'un autre côté, des négociations se sont ouvertes avec les dirigeants du PKK (dont le principal dirigeant, Öcalan, est en prison). L'objectif est d'en finir avec la lutte armée en échange d'une autonomie pour les régions kurdes. Mais la Turquie se trouve au centre de tous les conflits qui traversent la région, et, du point de vue économique, commence à subir de plein fouet la crise de l'Union européenne.

Le gouvernement turc a agi ouvertement pour déstabiliser la Syrie, entraînant et en armant d'abord la prétendue « Armée syrienne libre » et, dernièrement, la branche syrienne de l'Etat islamique. C'est pour cette raison que la décision d'Obama, suivie par les sous-fifres européens, d'armer les Kurdes de l'Irak contre l'Etat islamique met le gouvernement Erdogan en porte-à-faux.

La presse officielle turque évite d'aborder cette question.

Dans ces conditions, le combat pour la démocratie politique s'inscrit dans la perspective d'une Assemblée constituante, qui reconnaisse, entre autres, les droits de toutes les minorités, en particulier ceux de la minorité kurde. Ce combat est celui des organisations qui relient la lutte contre la guerre et celle contre l'exploitation. C'est notamment celui du Parti de la fraternité ouvrière (voir Informations ouvrières, n° 311). **Correspondant ■**



Ferguson, le 17 août : fusils anti-émeute et fusils d'assaut en mains, la police équipée d'armes de guerre réprime les manifestations qui se sont succédé dans la ville du Missouri pour protester contre l'assassinat de Michael Brown.

ÉTATS-UNIS - DERNIÈRE MINUTE



L'autopsie du jeune Michael Brown contredit la version de la police

Les résultats de l'autopsie de Michael Brown demandée par la famille ont été rendus publics lundi 18 août. Ils sont accablants et contredisent la version officielle de la police selon laquelle le policier aurait tiré après que Brown a tenté de l'attaquer et de lui subtiliser son arme. Or l'autopsie montre que le jeune homme se trouvait suffisamment loin de l'officier de police pour ne pas avoir pu lutter contre lui. L'autopsie a démontré que Michael Brown a été abattu de six balles, dont une dans la tête.

Photo DR